

# Module 5

## Faire face aux conséquences de la guerre

---

5



Quelles sont les conséquences de la guerre ?  
Quels efforts sont requis pour faire face à ces conséquences ?  
Quels dilemmes peuvent se poser aux organisations humanitaires ?



**CICR**

Comité international de la Croix-Rouge

19, avenue de la Paix

1202 Genève, Suisse

**T** +41 22 734 60 01 **F** +41 22 733 20 57

**E-mail:** [shop.gva@cicr.org](mailto:shop.gva@cicr.org) **www.**[ehl.icrc.org](http://ehl.icrc.org)

© CICR, janvier 2009

### EXPLORATIONS (six séances)

|  |    |
|--|----|
| ➤ 5A Les besoins créés par la dévastation de la guerre (une séance)      | 4  |
| 5B Planifier un camp pour personnes déplacées par la guerre (une séance) | 14 |
| 5C La protection des prisonniers (deux séances)                          | 26 |
| 5D Le rétablissement des liens familiaux (une séance)                    | 42 |
| 5E Les fondements éthiques de l'action humanitaire (une séance)          | 53 |

---

### CONCEPTS

Besoins essentiels  
Besoins non matériels  
Réfugiés et autres personnes déplacées  
Impartialité  
Neutralité  
Indépendance

### Dans tous les modules :

Dignité humaine  
Obstacles au comportement humanitaire  
Dilemmes  
Conséquences  
Perspectives multiples

---

### COMPÉTENCES PRATIQUÉES

Prise de perspective  
Estimation des ordres de grandeur  
Estimation de l'effort nécessaire  
Analyse de dilemmes  
Identification des conséquences  
Travail en équipes

➤ Si vous disposez de peu de temps et n'arrivez pas à mener à bien toutes les explorations, nous vous recommandons de suivre au moins la voie rapide indiquée par ce signe.

## Exploration 5A: Les besoins créés par la dévastation de la guerre

Le module 5 prend la mesure de la dévastation causée par la guerre et des efforts nécessaires pour y faire face. Dans l'exploration 5A, les élèves examinent des photographies pour se rendre compte des ressources qui sont perdues et des besoins engendrés par ces

pertes. Ils réfléchissent ensuite à ce qu'il faut faire pour répondre à ces besoins. Enfin, ils analysent les expériences vécues par des personnes qui ont été forcées de partir de chez elles à cause de la guerre.

### OBJECTIFS

- Comprendre en quoi la guerre bouleverse les moyens d'existence habituels.
- Prendre conscience de l'ampleur de l'action humanitaire nécessaire pour prévenir et atténuer les souffrances causées par un conflit armé.

#### RESSOURCES POUR L'ENSEIGNANT

5A.1 Les activités du CICR en Colombie, 2006

#### RESSOURCES POUR L'ÉLÈVE

5A.2 Collage photographique 2A (voir feuille séparée dans le module 2)

5A.3 Les conséquences du conflit armé – Colombie 2006

5A.4 Vidéo et transcription : *Chassé de chez soi* (4'10)  DVD

### PRÉPARATION

Dans le *Guide méthodologique*, revoyez les méthodes d'enseignement 1 (La discussion), 2 (Le remue-méninges), 6 (Utiliser récits, photographies et vidéos), 7 (Écriture et réflexion) et 9 (Les petits groupes).

Si possible, revoyez la section pertinente du film de formation pour les enseignants (*Module 5*).

### DURÉE

Une séance de 45 minutes.

# L'exploration

## 1. LES BESOINS RÉSULTANT DES CONFLITS ARMÉS (15 minutes)

Demandez à chaque élève de choisir une photo du « Collage photographique 2A » et faites une liste des besoins des personnes figurant sur cette photo.

**RESSOURCES POUR**  
5A.2 **L'ÉLÈVE**

Demandez ensuite aux élèves, répartis en petits groupes, de discuter des photos qu'ils ont choisies, en identifiant :

- les ressources qu'ils voient détruites ou perdues ;
- les besoins des personnes figurant sur les photos.

Demandez aux petits groupes de relever non seulement les signes visibles de destruction, tels que les bâtiments détruits, mais aussi d'autres types d'atteintes, comme les dommages aux infrastructures et aux biens personnels, la mort de parents et d'amis, la dispersion des familles, l'impact psychologique de la guerre et la perte des services communautaires.

Rassemblez ensuite la classe pour compiler ses listes des ressources détruites et des besoins humains qui en résultent.

### Questions possibles :

- > À quelles autres conséquences pourrait être exposée la population qui se trouve en pareille situation ?
- > Quelles autres pertes la population subira-t-elle à cause de la destruction des ressources ?
- > Quels types de mesures pourraient aider la population à faire face aux conséquences du conflit armé ?
- > Y a-t-il des mesures plus urgentes que d'autres ? Sur la base de quels critères pourrait-on établir le degré d'urgence ?
- > Qui, de manière générale, a besoin d'une attention spéciale dans de telles situations d'urgence ? Pourquoi ?

*[Par exemple : enfants, femmes, personnes âgées, personnes ayant besoin de soins médicaux.]*

*J'aimerais rentrer chez moi. Mais dans certains cas, des villages entiers ont été détruits, alors les habitants n'ont aucune chance de retrouver leur village.*  
– une femme déplacée, Bosnie-Herzégovine

*Je n'ai pas vu sur quoi je mettais le pied. J'étais en train de courir, et tout à coup j'ai entendu une explosion.*  
– un garçon de 14 ans qui a marché sur une mine en Afghanistan

*Quand je dois amputer un garçon comme lui, c'est comme si je coupais mon propre pied.*  
– le chirurgien qui l'a opéré

## 2. RÉPONDRE AUX BESOINS (15 minutes)

Expliquez aux élèves que c'est d'abord aux États qu'incombe la responsabilité de répondre aux besoins résultant de la dévastation de la guerre. De nombreuses organisations humanitaires, travaillant ensemble, les aident dans cette tâche. Insistez sur le fait qu'en vertu du droit international humanitaire (DIH), les pays doivent permettre à la population civile de recevoir les secours humanitaires.

*[Quelques exemples d'organisations humanitaires : le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ; diverses organisations des Nations Unies telles que le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ; des organisations non gouvernementales (ONG) telles que Médecins Sans Frontières (MSF), Save the Children, Handicap International et Oxfam ; et un grand nombre d'organisations locales.]*

### NOTE

Aux termes du DIH, les parties au conflit ne doivent pas affamer la population civile. Elles ne doivent pas attaquer ni détruire de biens indispensables à la survie de cette population.

## L'exploration

À l'aide de la fiche « Les conséquences du conflit armé – Colombie 2006 », attirez l'attention des élèves sur la diversité des activités à déployer pour répondre aux besoins engendrés par un conflit armé. Demandez-leur d'imaginer les conséquences du conflit pour la population vivant en Colombie en 2006.

RESSOURCES POUR  
5A.3 L'ÉLÈVE

Demandez aux élèves, dans leurs petits groupes, de trouver des idées (remue-ménages) sur les activités humanitaires qui devraient figurer dans l'une des catégories de programmes de la fiche. Au besoin, aidez-les à démarrer en utilisant des exemples de la ressource pour l'enseignant.

RESSOURCES POUR  
5A.1 L'ENSEIGNANT

Rassemblez les élèves pour qu'ils communiquent ces idées à la classe.

### Questions possibles :

- > À quelles difficultés peuvent se heurter les organisations humanitaires dans l'exécution de ces activités ? Pourquoi ?  
[Par exemple : problèmes de sécurité ; population civile prise au piège dans des zones de combat ; difficultés pour faire arriver à destination les convois d'assistance lorsque les autorités locales ou les pays limitrophes ne donnent pas les autorisations ; refus d'accorder aux organisations l'accès à la population qui a besoin d'aide, parce qu'elle est considérée comme ennemie ; ampleur énorme de la tâche lorsque des centaines de milliers de personnes sont déplacées en un temps très court ; combattants armés mêlés aux civils ayant besoin d'aide ; mauvaises routes ; inondations pendant la saison des pluies ; manque de fonds.]
- > Quelles précautions devraient être prises lors de la planification et de la réalisation d'activités humanitaires ?  
[Par exemple : prendre contact avec les forces armées et groupes armés pour s'assurer de leur accord et de leur appui aux actions envisagées ; faire des évaluations détaillées afin que les victimes reçoivent une aide adaptée à leurs besoins ; s'efforcer de déterminer qui risque d'être exclu de l'aide apportée et pourquoi, puis prendre des mesures pour réduire ce risque ; prévoir de répondre d'abord aux besoins les plus urgents (avant de fournir des rations sèches, s'assurer de la présence des moyens nécessaires pour les préparer ; traiter l'eau pour éviter les épidémies) ; faire appel à des spécialistes locaux lorsque c'est possible.]
- > Que peut-on faire pour éviter qu'il y ait d'autres conséquences par la suite ?  
[Par exemple : signaler les conséquences du non-respect des règles du DIH ; informer les autorités de la situation des prisonniers ou des civils et les aider à trouver des solutions ; informer les victimes des services fournis par les organisations humanitaires et de ce qu'il faut faire pour en bénéficier ; aider les officiers de l'armée ou les chefs des groupes armés à former leurs combattants au respect des règles du DIH.]
- > Quels sont les différents types de compétences nécessaires pour mener à bien une action humanitaire ?  
[Par exemple : médecins, personnel infirmier, nutritionnistes, physiothérapeutes, travailleurs sociaux, agronomes, vétérinaires, économistes, ingénieurs, formateurs, logisticiens, pilotes, secrétaires, administrateurs, chauffeurs de poids lourds, mécaniciens, spécialistes médias, juristes, interprètes, informaticiens.]

### NOTE

Le DIH exige des parties au conflit qu'elles facilitent l'accès des secours humanitaires aux civils qui en ont besoin. Elles doivent laisser au personnel humanitaire la liberté de mouvement nécessaire pour qu'il puisse faire son travail.

Lorsque les soldats sont arrivés, nous sommes partis. Nous étions en train de faire des tortillas. Nous avons fui, en laissant tout ce que nous possédions dans la maison. Quand nous sommes revenus, tout avait été détruit. Nous mourions de faim.  
– une femme déplacée, El Salvador

## L'exploration

### 3. CONCLUSION – QUE RESENT-ON ? (15 minutes)

Précisez aux élèves que si le personnel humanitaire est souvent évoqué dans cette exploration, il n'en demeure pas moins que l'action humanitaire est centrée sur les personnes dont l'existence a été déchirée par un conflit armé.

Présentez la vidéo *Chassé de chez soi*, dans laquelle Medin et Damir (deux garçons de 12 et 13 ans) racontent comment ils ont vécu leur fuite de chez eux, et Saba (30 ans, mère de trois enfants) relate son odyssee jusqu'à un camp de réfugiés.

RESSOURCES POUR  
5A.4 L'ÉLÈVE

Discutez des effets de la guerre sur leur vie et des besoins qui en ont résulté.

#### Questions possibles :

- > En quoi le conflit armé a-t-il porté atteinte aux garçons ?
- > Quels étaient leurs besoins ?
- > Quels types d'activités humanitaires pourraient répondre à ces besoins ?
- > Qu'est-ce que Saba a perdu ?
- > En quoi la vie dans le camp de réfugiés va-t-elle être différente de ce qu'elle avait connu jusqu'alors ?
- > Quelles activités humanitaires pourraient aider sa famille ?
- > Comment, selon vous, les résidents du camp pourraient-ils s'entraider ?

#### ! IDÉES ESSENTIELLES

- Un conflit armé détruit les ressources et bouleverse les moyens d'existence habituels.
- C'est d'abord aux États qu'incombe la responsabilité de rétablir les moyens d'existence habituels, mais les organisations humanitaires, travaillant ensemble, les aident dans cette tâche.

*Tam et sa famille partirent dans l'après-midi. Sa femme et ses deux cadets étaient sur la première bicyclette, leurs trois autres enfants sur la deuxième, et Tam, sur la troisième, transportait quelques ballots de vêtements. C'était là tout son bagage : ces habits et 700 piastres. Il laissait derrière lui ses rizières, sa maison, ses meubles et ses ustensiles de cuisine.*  
– Susan Sheehan, journaliste lauréate du prix Pulitzer

## Pour aller plus loin : activités complémentaires

### INVENTAIRE DE VOS PROPRES BESOINS ESSENTIELS

Dressez une liste des moyens qui sont importants dans votre vie.

> De quoi avez-vous besoin pour vivre avec un niveau de confort raisonnable ?

Entourez d'un cercle les besoins que vous jugez absolument essentiels pour mener une vie normale.

Cochez ceux qui contribuent à vous donner conscience de votre dignité.

> En quoi la guerre modifierait-elle ces besoins ?

Comparez votre liste avec celle des autres.

### L'EXPÉRIENCE DE LA FUITE

Plus encore que d'autres raisons qui forcent les gens à quitter leur foyer (perte de leur habitation ou de leurs biens, manque d'eau ou d'électricité, manque de travail, etc.), la perte de la sécurité les oblige à prendre des décisions rapides en fuyant. Il arrive souvent qu'ils quittent leur foyer sans savoir où ils iront, combien de temps ils seront absents, ni même s'ils pourront revenir un jour. Cet exercice vous permettra d'appréhender l'impact de la fuite sur la vie des victimes.

Répartis en petits groupes, imaginez la situation suivante.

- Vous êtes une famille, ou un groupe de voisins.
- La région que vous habitez subit une attaque meurtrière.
- Vous devez partir immédiatement pour avoir la vie sauve.
- Vous ne savez pas où vous irez, ni si vous pourrez revenir.
- Vous n'avez que 10 minutes pour vous préparer à partir.

Au sein du groupe, écrivez chacun(e) ce que vous voulez emporter.

Ensuite, en tant que groupe, décidez ce que vous pouvez réellement emporter, pourquoi il faut l'emporter et comment vous allez le transporter. Mettez par écrit les décisions prises par le groupe.

Comparez les décisions de votre groupe avec celles des autres groupes.

- > Qu'est-ce que votre groupe a emporté et pourquoi ?
- > Quels étaient vos sentiments ou vos pensées lorsque vous avez pris ces décisions ?
- > En quoi votre plan serait-il différent si votre groupe comprenait des personnes âgées ? Des nourrissons ou des enfants sachant à peine marcher ? Des personnes handicapées ? Des malades ou des blessés ?
- > De quelle manière le chaos d'un conflit armé influencerait-il sur vos décisions ?  
*[Dans une classe, un élève a dit qu'il irait à la banque retirer son argent. L'enseignant a demandé : « Mais y aurait-il des employés à la banque ? »]*

## Pour aller plus loin : activités complémentaires

---

### CEUX QUE LA GUERRE A OBLIGÉS À FUIR DE CHEZ EUX – HIER ET AUJOURD’HUI

Échangez des idées avec d’autres personnes sur des exemples historiques de réfugiés et d’autres personnes déracinées à cause d’un conflit armé.

*[Par exemple : Moïse, les huguenots en France, Jacques II d’Écosse et ses partisans, Karl Marx, Marc Chagall, Pablo Picasso, les hindous et les musulmans du sous-continent indien dans les années 1940, l’ayatollah Khomeiny, le Dalai-Lama.]*

Effectuez un travail de recherche et rédigez un exposé sur une personne ou un groupe de votre choix.

- > Pourquoi cette personne ou ce groupe a-t-elle/a-t-il dû fuir ?
  - > Quelles ressemblances y a-t-il avec ce qu’ont vécu Saba ou les deux cousins de Bosnie ? Et quelles différences ?
  - > Comment cette personne ou ce groupe a-t-elle/a-t-il réussi à reconstruire sa vie ? Et qu’a-t-elle/qu’a-t-il réussi à réaliser par la suite ?
- 

### ENTRETIEN

Renseignez-vous pour savoir s’il y a, dans votre communauté, des réfugiés ou d’autres personnes déracinées par la guerre. Interrogez une personne que les circonstances ont forcée à fuir et à se retrouver loin de chez elle.

- > Qui a fait le voyage avec elle ?
- > De ce qu’elle a dû laisser derrière elle, qu’est-ce qui lui manque le plus ?
- > Quelles pertes a-t-elle subies pendant le déplacement ?
- > En quoi sa vie a-t-elle été bouleversée ?

## Les activités du CICR en Colombie, 2006

*Veillez noter que, pendant la même période, outre le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), de nombreuses organisations humanitaires étaient à l'œuvre en Colombie et accomplissaient des tâches similaires.*

### ALIMENTATION ET AGRICULTURE

- Le CICR et la Croix-Rouge colombienne ont distribué des vivres et des articles de ménage essentiels à des personnes que le conflit a forcées à fuir de chez elles. L'assistance visait essentiellement à aider les familles pendant les trois premiers mois de leur déracinement, période où elles étaient le plus vulnérables et n'étaient pas encore prises en charge par les systèmes sociaux nationaux.
- Le CICR a aussi fourni une aide aux populations touchées par le conflit afin d'éviter leur déplacement. Pendant les périodes d'hostilités actives, la liberté de mouvement est restreinte, ce qui restreint également l'accès à la nourriture, au combustible et aux matériaux de construction. Le CICR est intervenu ponctuellement pour apporter une assistance dans cette situation.
- Le CICR a lancé des petits projets pour les agriculteurs qui avaient perdu leurs biens, afin de les aider à retrouver une certaine autonomie et de les rendre moins dépendants de l'aide extérieure. Dans certains cas, il a fourni des semences et des outils, dans d'autres, il a mis en place l'équipement nécessaire pour le séchage du café.

### SOINS MÉDICAUX

- Le CICR a fourni un soutien à des établissements de soins. Il a aussi facilité l'accès aux services de santé existants pour les personnes que le conflit armé avait forcées à fuir de chez elles. Il a parfois pris en charge leurs frais de transport et de logement.
- Pour prévenir les épidémies, un soutien a été apporté à des programmes de vaccination pour les enfants de moins de 5 ans. Il s'agissait parfois d'accompagner le personnel de santé de l'État dans des zones peu sûres où il craignait de s'aventurer sans l'appui du CICR. Les services de santé reproductive ont également bénéficié d'une attention particulière. Des unités de soins mobiles ont reçu une aide dans des zones touchées par le conflit, afin d'assurer les soins de santé essentiels aux malades et blessés de ces régions.
- Le CICR a facilité l'accès aux hôpitaux et aux centres de réadaptation physique pour les victimes de mines et de restes explosifs de guerre, ainsi que d'autres blessés du conflit armé.
- Un soutien médical et psychologique a été apporté aux victimes de violences sexuelles liées au conflit.

### PROJETS D'INFRASTRUCTURE COMMUNAUTAIRES

- Le CICR a amélioré les conditions de salubrité en milieu urbain en effectuant des travaux de construction ou de réparation de latrines, de puits et de conteneurs à ordures dans les régions du pays touchées par le conflit. Il a en outre encouragé le gouvernement à faire davantage pour renseigner le public sur la façon d'utiliser les latrines.
- Le CICR a aidé à la reconstruction d'établissements scolaires et à la mise en place de systèmes d'approvisionnement en eau et d'installations sanitaires, afin que les enfants touchés par le conflit puissent poursuivre leur scolarité.

## Les activités du CICR en Colombie, 2006

### PROTECTION DE LA POPULATION CIVILE ET DES DÉTENUÉS

- Le CICR a continué d'observer la situation de la population civile et de faire des démarches auprès du gouvernement et des groupes armés au sujet de violations du droit international humanitaire (DIH).
- Il a visité en 2006 plus de 7 000 détenus dans 365 lieux de détention à travers le pays, a pris note de leurs problèmes et en a discuté avec les autorités afin d'améliorer la situation et les conditions de détention des personnes incarcérées.
- Le CICR a amélioré les conditions sanitaires dans plusieurs prisons en assurant la construction ou la réparation de systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement et en fournissant des médicaments et d'autres articles nécessaires.
- En sa qualité d'intermédiaire neutre, le CICR a facilité les négociations en vue de la libération d'otages retenus par différentes parties au conflit.
- Il a aussi formulé des recommandations au gouvernement concernant le problème des personnes portées disparues dans le cadre du conflit, et a aidé les familles de ces disparus.

### RÉTABLISSEMENT DES LIENS FAMILIAUX

- Le CICR a financé les visites familiales à des détenus dont les proches devaient faire un long trajet et n'en avaient pas les moyens. Il a en outre donné aux détenus libérés une aide financière et logistique pour retourner chez eux.
- Avec l'assistance de la Croix-Rouge colombienne, des messages Croix-Rouge ont été collectés et distribués; ils étaient échangés entre des proches séparés par le conflit et entre des détenus et leurs familles.

### ACTION ANTIMINES

- Le CICR a rassemblé les données sur les accidents dus aux mines qui étaient collectées dans ses centres de traitement. Ces informations ont été communiquées à d'autres organisations afin d'aider à la planification des opérations de déminage.
- Le CICR et la Croix-Rouge colombienne ont mis au point un mode d'action diversifié et souple pour prévenir les accidents et réduire les conséquences socio-économiques des mines et des restes explosifs de guerre. Ils ont développé leurs activités de sensibilisation aux dangers des mines dans différentes régions du pays.

### SENSIBILISATION À L'ACTION DU CICR ET AU DIH

- Afin d'inculquer le respect du DIH à tous les niveaux de la société, le CICR en a expliqué les règles aussi bien à des postes de contrôle et dans des bases militaires que dans les écoles. Il a parlé de son travail et des règles de DIH devant des publics divers, notamment des autorités locales, des personnes déplacées, des étudiants, ainsi que des commandants et combattants des deux camps.
- Une campagne publique a été menée en Colombie pour encourager chez les porteurs d'armes le respect de la mission médicale.
- Le CICR est resté en contact avec les médias et a diffusé des communiqués de presse afin d'informer le public sur des questions humanitaires importantes.

**Sources:** Rapport d'activité et communiqués de presse du CICR, 2006.

# Les conséquences du conflit armé – Colombie 2006

Jour après jour, des milliers de Colombiens souffrent des graves conséquences du conflit armé sur le plan humanitaire. Les gens continuent à fuir de chez eux, craignant pour leur vie. Affrontements violents, meurtre de membres de leur famille, menaces de mort, pressions exercées pour qu'ils coopèrent avec l'une ou l'autre des parties au conflit, et restrictions à leur capacité de satisfaire des besoins essentiels sont quelques-unes des raisons qui poussent les gens à chercher la sécurité dans d'autres régions du pays. Beaucoup laissent derrière eux leurs biens et leurs moyens d'existence et se réfugient dans les zones de banlieue des villes. Là, ils risquent la marginalisation sociale et économique. La plupart ne pourront jamais retourner chez eux. Dans une telle situation, ils peuvent perdre le contact avec leurs proches. Régulièrement, des civils sont tués, pris en otages, « disparaissent » et subissent divers types de mauvais traitements. Il arrive souvent que les familles de ceux qui sont tués n'aient pas les moyens de leur donner une sépulture convenable.

Les otages peuvent être retenus pendant longtemps. Les familles des « disparus » doivent vivre la souffrance de ne pas savoir ce qu'il est advenu de ceux qu'elles aiment. Des milliers de femmes sont victimes de violence sexuelle et d'autres types de mauvais traitements. Le conflit armé a aussi porté atteinte à l'infrastructure du pays. Dans certaines localités, les écoles ont été détruites ; dans d'autres on n'en a tout simplement jamais

s'aggraver faute de prise en charge médicale. Médecins, personnel infirmier et autres soignants sont enlevés ou attaqués parce qu'ils font leur travail. De ce fait, les gens ne peuvent pas recevoir les soins indispensables.

Certaines communautés n'ont pas de systèmes adéquats de collecte et d'adduction d'eau, de canalisations, ou d'évacuation des déchets. De nombreux agriculteurs ne disposent pas de machines qui leur permettraient d'augmenter leur productivité.

**Source :** Comité international de la Croix-Rouge, Rapport d'activité 2006 : Colombie.

| Question : quelles activités humanitaires faut-il déployer ? |                                  |
|--|----------------------------------|
| Programmes humanitaires                                      | Activités humanitaires proposées |
| Alimentation et agriculture                                  |                                  |
| Soins médicaux   |                                  |
| Projets d'infrastructure communautaires                      |                                  |
| Protection de la population civile et des détenus            |                                  |
| Rétablissement des liens familiaux                           |                                  |
| Action antitennes  |                                  |
| Sensibilisation  |                                  |

Module 5: Faire face aux conséquences de la guerre

## Transcription de vidéo

### Chassé de chez soi

La guerre bouleverse la vie des civils. De nombreuses personnes sont contraintes de fuir.

Narrateur : Pendant la guerre en ex-Yugoslavie, des millions de personnes ont dû fuir et trouver refuge là où ils pouvaient. Comme tant de personnes qui sont parties, Damir et Medin pensaient qu'ils ne reverraient jamais leur foyer.

#### L'histoire de Damir et Medin

Narrateur : Damir et son cousin Medin étaient réfugiés, mais ils ont récemment retrouvé leur foyer en Bosnie-Herzégovine.

Damir : C'était dur. J'ai pleuré parce que je quittais ma maison.

Medin : On est montés dans un autobus et on est partis pour le premier endroit. Quand on est arrivés là-bas, on avait faim. On n'avait rien à manger parce qu'on avait laissé toute la nourriture chez nous. Des gens nous ont dit d'aller jusqu'à la ville suivante. Quand on est arrivés là-bas, on nous a dit qu'il n'y avait pas de place pour nous.

Damir : Je pensais qu'on ne reviendrait jamais ici, parce qu'ils nous ont dit qu'on avait deux heures pour se préparer et qu'un autobus nous attendrait.

Medin : Quand on est partis, j'ai pris quelques affaires ; j'ai pris la radio, des photos et quelques couvertures, pour qu'on puisse se couvrir pour dormir. La pire des choses, je crois, c'est quand les autres enfants commencent à se moquer de toi et à t'appeler « réfugié », et quand tu arrives à l'école ils se mettent à crier : « Regardez ! Le réfugié arrive ! ».

#### L'histoire de Saba

Saba : Je m'appelle Saba. J'ai 30 ans. Depuis notre village j'ai marché 50 kilomètres pour venir ici avec mes enfants. Dans notre village, on était des paysans. Il ne pleuvait plus depuis longtemps et plus rien ne poussait.

J'ai seulement mes enfants, mon mari n'est pas avec nous. Il me manque beaucoup. Je ne sais pas où il est. On m'a dit qu'il est allé vendre de l'encens loin d'ici.

Mais je n'y crois pas. Les soldats l'ont emmené. Depuis, je n'ai pas eu de nouvelles de lui. Il est peut-être mort. Je n'en sais rien.

On attend ici, simplement, mais je ne sais pas ce que nous attendons. Les nuits succèdent aux jours, tout comme dans notre village, mais les jours sont différents, et dans la nuit je pleure.

# Exploration 5B: Planifier un camp pour personnes déplacées par la guerre

# 5B

Dans l'exploration 5B, les élèves planifient un camp pour personnes déplacées par la guerre. Cette activité leur permet d'appréhender l'ampleur de l'effort nécessaire pour rétablir des bases d'existence normales en pareilles circonstances.

Les élèves assument le rôle de membres du personnel humanitaire, évaluant les besoins, attribuant les tâches et faisant des plans pour l'approvisionnement.

Module 5: Faire face aux conséquences de la guerre

## OBJECTIFS

- **Réfléchir aux circonstances dans lesquelles pourraient se trouver des personnes forcées de s'enfuir de chez elles.**
- **Se familiariser avec certains des besoins d'assistance et de protection qu'ont les gens lorsqu'un conflit armé les force à s'enfuir de chez eux.**
- **Prendre conscience de l'ampleur des efforts requis pour répondre aux besoins humains causés par le déplacement lors d'un conflit armé.**

## RESSOURCES POUR L'ÉLÈVE

- 5B.1 Collage photographique 5B (voir feuille séparée)
- 5B.2 Planifier un camp : rapport
- 5B.3 Informations et instructions pour les responsables de la planification du camp
- 5B.4 Fiche de travail : Rapport de planification

## PRÉPARATION

Prévoyez comment utiliser le texte « Informations et instructions pour les responsables de la planification » et la fiche de travail « Rapport de planification » avec de petits groupes.

Dans le *Guide méthodologique*, revoyez les méthodes d'enseignement 1 (La discussion), 2 (Le remue-ménages), 6 (Utiliser récits, photographies et vidéos), 9 (Les petits groupes) et 10 (La recherche de récits et d'informations).

Si possible, revoyez la section pertinente du film de formation pour les enseignants (*Module 5*).

## DURÉE

Deux séances de 45 minutes.

## L'exploration

### 1. LES BESOINS DES PERSONNES FORCÉES DE FUIR À CAUSE D'UN CONFLIT ARMÉ (15 minutes)

Demandez aux élèves de suggérer diverses possibilités d'endroits où des réfugiés et autres personnes déplacées pourraient aller.

*[Par exemple : établir un camp improvisé, loger chez une famille d'accueil, chercher refuge dans un camp pour personnes déplacées.]*

Axez la discussion sur les personnes qui ont cherché refuge dans un camp pour personnes déplacées.

#### Questions possibles :

- > Pourquoi, selon vous, des personnes choisiraient-elles de chercher refuge dans un camp plutôt que d'autres possibilités ?
- > Tous les gens qui fuient veulent-ils aller dans un camp ?

Demandez aux élèves de réfléchir ensemble (remue-méninges) aux besoins particuliers des personnes qui ont cherché refuge dans un camp.

Les réponses des élèves peuvent être classées selon les catégories suivantes :

- eau (approvisionnement et drainage)
- vivres
- abris
- soins médicaux
- énergie (cuisine, chauffage, éclairage)
- hygiène et installations sanitaires
- sécurité
- soutien psychosocial
- communication

Présentez le collage photographique 5B et discutez des besoins des personnes figurant sur les photos.

#### Questions possibles :

- > Quels sont, d'après vous, les besoins des personnes figurant sur ces photos ?
- > À qui, selon vous, incombe ou devrait incomber la responsabilité d'aider ces personnes ?
- > Quels éléments le personnel humanitaire devrait-il prendre en considération pour répondre aux besoins dans un camp de personnes déplacées ?

*Les « réfugiés » sont des personnes qui ont fui leur pays parce qu'elles craignaient d'être persécutées du fait de leur race, de leur origine ethnique, de leur religion, de leurs opinions politiques ou de leur appartenance à un certain groupe social. Ce sont notamment des personnes qui ont fui une situation de conflit armé, de violence généralisée ou de violations massives des droits de l'homme. Les personnes qui sont forcées de quitter leur foyer pour des raisons similaires mais qui restent dans leur propre pays sont appelées « personnes déplacées à l'intérieur de leur pays ».*  
– selon l'UNHCR

#### NOTE

Pour classer les réponses, on peut aussi utiliser les catégories des besoins biologiques, sociaux, psychologiques ou spirituels.

#### RESSOURCES POUR

#### 5B.1 L'ÉLÈVE

*À la fin de 2006, il y avait dans le monde, selon les estimations, 9,9 millions de réfugiés et 24,5 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays à cause d'une guerre. De nombreuses autres personnes avaient fui leur foyer et étaient devenues des migrants, pour diverses raisons, dont la pauvreté et le manque de possibilités dans leur région.*  
– selon l'UNHCR, Tendances mondiales en 2006

## L'exploration

### 2. PLANIFIER UN CAMP (15 minutes)

Distribuez aux élèves le document « Planifier un camp : rapport » et demandez-leur de décrire comment les responsables de la planification ont répondu à certains des besoins qu'ils avaient identifiés à l'étape 1, ainsi qu'à ceux qui sont décrits dans le document.

**RESSOURCES POUR L'ÉLÈVE**  
5B.2

Divisez la classe en petits groupes. Demandez à la moitié d'entre eux de dresser une liste d'idées ayant trait spécifiquement aux tâches à accomplir pour installer un camp de personnes déplacées.

*[Par exemple : choisir un site et concevoir la disposition du camp, aménager des voies d'accès et des entrepôts, acquérir du matériel et des équipements de construction, organiser les principaux services ou prendre des mesures répondant à des préoccupations environnementales.]*

Demandez aux autres groupes de dresser une liste d'idées ayant trait spécifiquement aux principaux services nécessaires pour répondre aux besoins essentiels des personnes déplacées qui se retrouvent dans un camp.

*[Par exemple : adduction d'eau et drainage, abris, approvisionnement alimentaire, collecte et évacuation des ordures et des déchets humains, installations médicales, éclairage et énergie, sécurité interne et communication.]*

### 3. CALCULEZ LES RESSOURCES NÉCESSAIRES POUR UN CAMP (40 minutes)

Distribuez aux groupes « Informations et instructions pour les responsables de la planification du camp », et demandez-leur de lire les informations figurant dans l'encadré.

**RESSOURCES POUR L'ÉLÈVE**  
5B.3

Demandez à chaque groupe de concevoir un plan pour répondre à une catégorie spécifique de besoins dans ce camp (par exemple, nourriture, eaux, abris). Chaque groupe devra calculer les quantités d'approvisionnement nécessaires et réfléchir aux moyens de se les procurer et de les distribuer à la population du camp, en tenant compte des données précisées : durée de six mois et 10 000 personnes. Distribuez la fiche de travail « Rapport de planification » pour que les élèves y écrivent leurs idées.

**RESSOURCES POUR L'ÉLÈVE**  
5B.4

Au bout de 10 minutes, demandez à chaque groupe de présenter son plan à la classe pour discussion. Chaque exposé devrait comprendre les éléments suivants :

- la catégorie de besoins à satisfaire ;
- la quantité d'approvisionnements et de services nécessaire ;
- un plan pour l'acquisition des approvisionnements/des services ;
- un plan pour une distribution équitable et efficace des approvisionnements/des services ;
- des plans spécifiques pour répondre aux besoins des groupes les plus vulnérables (par exemple, enfants non accompagnés, femmes et filles, femmes enceintes et mères allaitantes, personnes handicapées, personnes âgées, etc.) et pour recenser les compétences, les points forts et les ressources de la communauté déplacée qui pourraient être utiles pour répondre à ses besoins.

Élargissez la discussion de façon à ce qu'elle porte aussi sur l'ampleur des efforts et des ressources nécessaires pour établir des camps beaucoup plus grands. Demandez aux élèves de donner des exemples de tels camps à travers le monde.

*Nous avons fui avec des bébés sur nos épaules, des enfants dans les bras et des personnes âgées trébuchant derrière nous. À travers les champs, la brousse, les marais. Nous craignons tous pour nos vies. Les soldats avaient déjà été dans les villages voisins, et ils avaient enlevé des femmes que personne n'a plus jamais revues.*  
– une femme déplacée de 60 ans, au Nigeria

## L'exploration

### Question possible :

- > En quoi votre plan devrait-il être modifié si le camp devait répondre aux besoins de 300 000 personnes ?

### 4. COMMENT PRÉSERVER LA DIGNITÉ HUMAINE ET L'IDENTITÉ (10 minutes)

Discutez des besoins autres que purement biologiques dont le personnel humanitaire doit tenir compte lorsqu'il aide des personnes déplacées à se remettre, à se prendre en charge et à préserver leur dignité humaine.

#### Questions possibles :

- > Quels sont les besoins sociaux, psychologiques et spirituels qui doivent être satisfaits ? [Par exemple : éducation, information, loisirs, pratiques religieuses et culturelles.]
- > Si vous deviez vivre dans un camp, que pourriez-vous faire pour avoir le sentiment que vous restez la même personne qu'avant ?
- > Selon vous, pourquoi près de 80% des personnes déplacées sont-elles des femmes et des enfants ?
- > Quels sont les risques que peuvent encourir les femmes, les enfants et les personnes âgées dans un camp pour personnes déplacées ?
- > Comment éviter ces risques ?
- > En quoi le fait de vivre dans un camp pourrait-il saper la dignité humaine des gens, leur confiance et leur capacité à se prendre en charge ? Comment faire pour surmonter ces problèmes ?

*Pour les enfants réfugiés et déplacés, l'ennui et l'absence d'éducation (...) sont une combinaison dangereuse. Il en résulte des journées déstructurées, pendant lesquelles les souvenirs traumatisants reviennent, les angoisses se développent, et la violence n'est jamais bien loin. (...) Il y a des risques de viol pour les filles, de recrutement dans des bandes pour les garçons. Les adolescentes peuvent tomber enceintes à un âge très précoce. En un mot, la vie des enfants commence très vite à tomber en pièces...*  
– Marc Sommers, Emergency Education for Children

### 5. CONCLUSION – LES BESOINS APRÈS AVOIR QUITTÉ LE CAMP (10 minutes)

Donnez quelques minutes aux élèves pour écrire ce que seront, selon eux, les besoins des personnes quittant le camp.

Répartissez les élèves en quatre groupes et demandez à chacun d'eux de se concentrer sur une des catégories suivantes de personnes pouvant se trouver dans le camp :

- enfants de moins de 5 ans ;
- jeunes ;
- adultes ;
- personnes âgées.

Discutez ensuite ensemble des besoins identifiés, et des raisons des choix effectués.

*Il faisait très chaud à la frontière. Je sentais les pierres brûlantes à travers la semelle de mes sandales. Pourtant, les enfants que je voyais partir étaient pieds nus. Ils marchaient depuis trois jours, à travers nos montagnes d'Afghanistan. Ils étaient encore tout jeunes. Ils me faisaient penser à des poussins. Ils avaient l'air hébété.*  
— un combattant de la résistance

## L'exploration

### Questions possibles :

- > Quelles différences y a-t-il entre les besoins des enfants et ceux des adultes ?
- > Qui pourrait avoir besoin d'une attention spéciale ? Pourquoi ?  
*[Par exemple : les personnes qui ont subi un traumatisme physique ou psychologique pourraient avoir besoin de services d'appui et d'orientation et de soins médicaux à long terme ; les personnes séparées de membres de leur famille auront besoin d'aide pour les retrouver, etc.]*
- > Selon vous, que peuvent faire des personnes ordinaires pour aider les réfugiés et autres personnes déplacées ?  
*[Par exemple : aider les réfugiés et autres personnes déplacées qui arrivent dans sa communauté à se sentir les bienvenus, contribuer au financement des organisations humanitaires, faire savoir à ses responsables politiques que l'on veut que son pays aide les réfugiés et autres personnes déplacées.]*

*La désintégration des familles en temps de guerre expose tout particulièrement les femmes et les filles à la violence. Près de 80% des (...) personnes déracinées par les guerres aujourd'hui sont des femmes et des enfants. Lorsque les pères, les maris, les frères et les fils partent se battre, ils laissent les femmes, les jeunes enfants et les personnes âgées sans défense. (...) Les familles de réfugiés évoquent le viol ou la peur du viol comme l'un des facteurs clés dans leur décision de chercher refuge.*  
 – UNICEF, La Situation des enfants dans le monde, 1996

### ! IDÉES ESSENTIELLES

- Une planification, des efforts et des ressources considérables sont nécessaires pour subvenir aux besoins des personnes déracinées par un conflit armé.
- Outre les besoins biologiques immédiats des personnes déplacées, leurs besoins sociaux, psychologiques et spirituels doivent aussi être satisfaits afin qu'elles puissent retrouver leur dignité humaine et leur indépendance aussi rapidement que possible.
- L'assistance doit être fournie de telle façon que le risque de causer des dommages involontaires soit réduit au minimum.

*En 2006, 734 000 réfugiés sont volontairement retournés dans leur foyer, environ 30 000 ont été réinstallés dans un autre pays et un petit nombre se sont intégrés dans la communauté locale vers laquelle ils s'étaient enfuis à l'origine.*  
 – selon l'UNHCR, Tendances mondiales en 2006

## Pour aller plus loin : activités complémentaires

### AIDER PRÈS DE CHEZ SOI

Si vous connaissez une communauté de réfugiés ou d'autres personnes déplacées, renseignez-vous sur leurs besoins (par exemple en matière de nourriture, d'habillement, de suivi psychologique en cas de traumatisme, de cours de langues ou de lecture). Mettez sur pied un projet dans votre classe pour répondre à certains de ces besoins. Quels sont les aspects bénéfiques de votre assistance ? Quelles pourraient en être certaines conséquences négatives ?

### COOPÉRATION ENTRE ORGANISATIONS HUMANITAIRES

Depuis quelques années, la relation étroite entre les activités de secours d'urgence et les activités de développement est de plus en plus reconnue, ce qui conduit à une conception plus large de l'assistance humanitaire. Faites un travail de recherche sur les activités des organisations humanitaires : où elles travaillent, ce qu'elles font, comment elles coordonnent leur action avec d'autres organisations. Vous pouvez, par exemple :

- écrire à des organisations humanitaires pour obtenir des informations ;
- utiliser Internet ;
- utiliser les ressources des bibliothèques ;
- étudier des reportages de l'actualité et des articles de magazines.

#### PRINCIPALES ORGANISATIONS CONCERNÉES

##### Nations Unies :

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR)  
(<http://www.unhcr.fr>)

Programme alimentaire mondial (PAM)  
(<http://www.wfp.org/french/>)

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)  
(<http://www.undp.org/french/>)

Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)  
(<http://www.unicef.org/french/>)

Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) (en anglais seulement)  
(<http://ochaonline.un.org/>)

Organisation internationale pour les migrations (OIM)  
(<http://www.iom.int/jahia/Jahia/lang/fr/pid/1>)

##### Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge :

Comité international de la Croix-Rouge (CICR)  
(<http://www.cicr.org/fre>)

Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge  
(<http://www.ifrc.org/fr/>)

Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge  
(<http://www.redcross.int/fr/default.asp>)

*Pour mener à bien ses opérations en 2006, le CICR a utilisé 3 500 camions et autres véhicules, 2 navires, 300 entrepôts et plus de 15 avions.*  
– CICR, Rapport d'activité 2006

## Pour aller plus loin : activités complémentaires

---

### Organisations internationales non gouvernementales :

Care (site en anglais)  
(<http://www.care.org>)

Danish Refugee Council (site en anglais)  
(<http://www.drc.dk>)

Médecins Sans Frontières  
(<http://www.msf.fr/>)

Handicap International  
(<http://www.handicap-international.fr/>)

International Rescue Committee (site en anglais)  
(<http://www.theirc.org/>)

Norwegian Refugee Council  
(<http://www.nrc.no>)

Oxfam  
(<http://www.oxfam.org/fr>)

Save the Children (site en anglais)  
(<http://savethechildren.org/>)

World Concern (site en anglais)  
(<http://www.worldconcern.org>)

Vision du monde  
(<http://www.worldvision.fr/>)

### Organisations de défense des droits de l'homme :

Amnesty International  
(<http://www.amnesty.org/fr>)

Human Rights Watch  
(<http://www.hrw.org/french/>)

Refugees International ( site en anglais)  
(<http://www.refugeesinternational.org>)

Human rights first (anciennement "Lawyers' Committee for Human Rights")  
(site en anglais)  
(<http://www.humanrightsfirst.org/>)

# Planifier un camp : rapport

Lorsque la crise éclata dans le Golfe au début du mois d'août 1990, des centaines de milliers de travailleurs étrangers, originaires d'Égypte, d'Inde, du Pakistan, du Bangladesh, de Sri Lanka, des Philippines et de Thaïlande furent le Koweït et l'Irak. Les gens arrivaient en voiture, en autobus et par camion, créant un gigantesque embouteillage à la frontière jordanienne. Des familles entières attendaient là, sans savoir ce que leur réservait le lendemain. Des dizaines de milliers de personnes se trouverent ainsi soudain en plein désert, à la frontière entre l'Irak et la Jordanie, sans vivres ni eau.

## Une réaction immédiate

Les autorités durent organiser des abris temporaires pour ces personnes dans le no man's land situé entre l'Irak et la Jordanie. Le Croissant-Rouge jordanien et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) lancèrent immédiatement une opération de secours d'urgence

afin de fournir de l'eau potable, des abris et des soins médicaux. Plusieurs autres organisations non gouvernementales (ONG) se joignirent à l'effort déployé pour répondre aux besoins massifs créés par la situation.

Un poste de premiers secours d'urgence fut mis sur pied. Les cas graves étaient évacués vers l'hôpital de Ruweished. La zone ne tarda pas à être surpeuplée. Pendant la journée, la température pouvait atteindre 50°C, sans possibilité de s'abriter du soleil écrasant, et l'eau commençait à se faire rare.

En pareilles circonstances, c'est le besoin d'eau qui est le plus urgent. Les gens faisaient la queue pendant des heures juste pour recevoir quelques litres d'eau potable pour leur famille, et des bagarres éclataient lorsque les distributions de bouteilles d'eau n'étaient pas correctement organisées. Les vivres commençaient aussi à manquer.



Roland Sidler/CICR

Seules 30% des personnes déplacées avaient un abri approprié. D'autres trouvaient des moyens de fortune pour s'abriter du soleil ; mais d'autres encore, en nombre bien plus grand, n'avaient strictement rien. Les vents violents et les nuages de poussière aggravaient encore la situation.

De toute évidence, le site ne se prêtait pas à l'installation d'un camp acceptable. Les camions citernes apportant l'eau devaient faire quarante trajets par jour jusqu'au camp depuis un forage situé à 35 kilomètres. Chaque fois, l'eau était pompée dans des conteneurs démontables, puis amenée par des conduites jusqu'à des robinets où les gens faisaient la queue pour tirer l'eau qui leur était nécessaire. Il fallut mettre en place plusieurs rangées

Michel Schroeder/CICR



de conduites pour éviter de longues attentes en plein soleil.

## Il fallait trouver une autre solution

Les ingénieurs ne tardèrent pas à comprendre qu'il fallait trouver un site mieux adapté. Les autorités jordaniennes acceptèrent d'autoriser la construction d'un camp pour 30 000 personnes déplacées près d'Azraq.

La majeure partie de l'équipement nécessaire à la construction du nouveau camp fut transportée par avion jusqu'à Amman. Le matériel était trié à l'aéroport d'Amman, puis chargé sur des camions. Des préparatifs furent entrepris pour permettre le montage des tentes, et des équipes spéciales furent formées à cet effet.



Roland Sidler/CICR

# Planifier un camp : rapport

Un responsable de la planification du camp décrit le travail.

*La difficulté principale dans l'installation de ce camp a été le temps très court dont nous disposions.*

*D'abord, nous avons dû choisir le site. Il fallait trouver la pente qui conviendrait et s'assurer que le vent emporterait l'odeur des latrines loin du camp.*

*Ensuite, il a fallu installer un système d'adduction d'eau. Nous avons posé une conduite de deux kilomètres depuis la route principale. L'eau, pompée à partir des canalisations jordaniennes, est ensuite stockée dans de grands réservoirs que nous avons installés. À partir de ces réservoirs (d'une capacité de 390 000 litres), elle parvient par gravité à 30 points de distribution en contrebas. Nous installons aussi un système de drainage - d'où l'importance de construire le camp sur un terrain en*

*pente légère, afin que les eaux usées puissent s'écouler jusque dans les grands puits d'infiltration que nous allons creuser en aval du site.*

*Le camp devrait accueillir 30 000 personnes et a été divisé en plusieurs secteurs. Chaque secteur se compose d'un certain nombre de carrés, pouvant héberger chacun 500 personnes. Autour de chaque carré, une piste carrossable permet aux véhicules de circuler pour enlever les déchets, pour régler les problèmes techniques qui peuvent se poser et pour apporter les vivres jusqu'aux points de distribution. Des latrines ont été creusées pour la population du camp, et nous installons un éclairage électrique pour qu'elles puissent être utilisées de nuit.*

**Source:** CICR, Setting up a refugee camp, Genève, 1991.



Michel Schroeder/CICR



Roland Sidler/CICR

## POUR INSTALLER UN CAMP, IL FAUT

- choisir un site et concevoir la disposition du camp ;
- aménager des voies d'accès et des entrepôts ;
- acquérir du matériel et des équipements de construction ;
- organiser les principaux services ;

## LES PRINCIPAUX SERVICES SONT

- adduction d'eau et drainage ;
- abris ;
- approvisionnement alimentaire ;
- évacuation des ordures et des déchets humains ;
- installations médicales ;
- éclairage et énergie ;
- sécurité interne ;
- communication.

# Informations et instructions pour les responsables de la planification du camp

## Informations et instructions pour les responsables

**Population de réfugiés attendue dans ce camp :** 10 000 personnes (3 000 femmes, 1 000 hommes, 5 000 jeunes et 1 000 enfants de moins de 5 ans).

- Enfants non accompagnés : 2 000
- Femmes enceintes et allaitantes : 800
- Malades et blessés : 1 000
- Veuves ou femmes dont le mari a disparu : 2 000
- Handicapés : 500
- Personnes âgées : 2 000

**Emplacement du camp :** terrain dégagé, vallonné, situé à 200 km de la ville la plus proche.

**Saison :** automne.

**Durée pendant laquelle cette population aura besoin d'assistance :** six mois.

### EAU

Chaque adulte a besoin, en moyenne, de 20 litres d'eau par jour (3 litres par jour = quantité d'eau potable nécessaire à la survie).

- > Quelle sera la quantité d'eau nécessaire ?
- > L'eau potable doit-elle être traitée ?
- > Comment obtenir l'eau nécessaire pour la population du camp ?
- > Comment l'eau sera-t-elle distribuée ?

### FOURNITURES ET SOINS MÉDICAUX

Prévoyez 100 consultations médicales par jour.

- > Combien y a-t-il dans le camp de personnes malades, blessées, âgées et de femmes enceintes ?
- > Quels types de fournitures médicales faudra-t-il prévoir ?
- > Calculez la quantité de fournitures médicales nécessaire.
- > Quel personnel médical est nécessaire ?
- > Quelles sont les procédures à mettre en place ?

### NOURRITURE

Prévoyez que chaque adulte a besoin de 2 250 calories par jour, avec une ration journalière standard de presque 600 grammes, soit :

- 500 grammes de blé
- 30 grammes d'huile alimentaire
- 30 grammes de lait en poudre
- 20 grammes de sucre
- 3 grammes de thé

- > Quelle quantité de vivres faut-il ?
- > Comment allez-vous acquérir ces vivres ?
- > Comment les distribuerez-vous ?
- > Sera-t-il nécessaire de cuire les aliments ? Si oui comment cela se fera-t-il ? Quel genre d'équipement faudra-t-il ?
- > Dressez la liste des différents types de vivres que vous distribuerez.
- > Que ferez-vous s'il y a dans le camp des personnes ayant besoin d'un régime spécial (pour raisons de maladie, malnutrition, pratiques religieuses ou culturelles, etc.) ?

(Rappelez-vous les séances de distribution de nourriture que vous avez vues dans la vidéo *Chassé de chez soi* et sur certaines des photos. Pensez à toute la planification qui a été nécessaire.)

### ASSAINISSEMENT

Comme des installations sanitaires insuffisantes peuvent entraîner des problèmes de santé/ problèmes médicaux, votre planification devrait tenir compte de la prévention des maladies.

- > Combien de latrines faut-il construire ?
- > Où seront-elles situées ?
- > Quels outils et matériaux seront nécessaires pour les construire (p. ex. bois, branchages, zinc) ?
- > Que prévoyez-vous pour leur nettoyage et leur entretien ?
- > Quelle quantité de déchets solides faut-il prévoir ?
- > Quelles mesures doivent être prévues pour l'évacuation des déchets solides ?
- > Où les gens se laveront-ils ?

# Informations et instructions pour les responsables de la planification du camp

## VÊTEMENTS

Les vêtements devraient être adaptés aux conditions climatiques et tenir compte des pratiques culturelles et religieuses.

- > Quels types de vêtements sont nécessaires ?
- > S'il y a des nourrissons, combien de couches ou autres articles pour bébés faut-il prévoir ?
- > Faut-il prévoir du matériel de couchage ? Que peut-on utiliser ?
- > Comment les gens vont-ils laver leurs habits ?

## ABRIS

En principe, l'espace nécessaire est de 30 mètres carrés par personne.

Lorsque les circonstances ne le permettent pas, on peut réduire cet espace à 10 mètres carrés.

Dans des situations très difficiles, comme en zone montagneuse ou en zone urbaine, il est possible de descendre jusqu'à 3 mètres carrés par personne.

- > Calculez la superficie totale qui vous sera nécessaire.
- > Si une tente mesure 150 mètres carrés, de combien de tentes aurez-vous besoin ?
- > Quelle influence auront les conditions climatiques sur votre planification des abris ?

## COMBUSTIBLE

Le combustible est nécessaire notamment pour la cuisson des aliments, le chauffage, l'éclairage et le fonctionnement d'un générateur.

- > Selon vos estimations, quels seront les besoins en combustible du camp ?
- > Quel combustible sera utilisé ? Comment sera-t-il fourni ?
- > Quels sont les principaux dangers à éviter ? Quelles précautions prévoyez-vous ?

*Il y a actuellement 10 millions de réfugiés et quelque 24 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, en raison d'un conflit armé, d'une situation de violence généralisée ou de violations massives des droits de l'homme.*  
– selon l'UNHCR, juillet 2007

## Fiche de travail

# Rapport de planification

| Catégorie de besoin :  |           |                              |
|--|-----------|------------------------------|
| Approvisionnement/services nécessaires:                      | Quantité: | Plan pour leur acquisition:  |
|  |           | Plan pour leur distribution: |
| <b>Plans particuliers pour certains groupes vulnérables:</b> |           |                              |
| Femmes enceintes :   |           |                              |
| Enfants :  |           |                              |
| Handicapés :   |           |                              |
| Personnes âgées :  |           |                              |
| Autres :   |           |                              |

Module 5: Faire face aux conséquences de la guerre

## Exploration 5C : La protection des prisonniers

L'une des conséquences des conflits armés est la capture et la détention de prisonniers. Dans l'exploration 5C, les élèves étudient les règles du droit international humanitaire (DIH) visant spécifiquement à protéger ceux-ci. Ils se familiarisent avec une des tâches

du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) : visiter les prisonniers pour évaluer dans quelle mesure ceux qui les détiennent respectent les règles du DIH. Les élèves examinent aussi les dilemmes que ces visites peuvent poser aux travailleurs humanitaires.

### OBJECTIFS

- **Connaître certaines mesures prévues par le DIH pour protéger la vie et la dignité humaine des prisonniers.**
- **Comprendre certains des dilemmes auxquels doivent faire face les travailleurs humanitaires en matière de protection des prisonniers.**



### RESSOURCES POUR L'ENSEIGNANT

5C.1 Les visites du CICR dans les prisons



### RESSOURCES POUR L'ÉLÈVE

5C.2 Les mesures fondamentales de protection des prisonniers

5C.3 Vidéo et transcription : *Une lumière dans les ténèbres* (5'20)  DVD

5C.4 La confidentialité en tant que méthode de travail

5C.5 Scénario de dilemme : Comment puis-je protéger ces prisonniers ?

5C.6 Vidéo et transcription : *Un prisonnier se souvient* (2'10)  DVD

5C.7 Carte d'enregistrement

5C.8 Formulaire de message Croix-Rouge

5C.9 Le point de vue des prisonniers

### PRÉPARATION

Dans le *Guide méthodologique*, revoyez les méthodes d'enseignement 1 (La discussion), 2 (Le remue-méninges), 4 (Utiliser les dilemmes), 6 (Utiliser récits, photographies et vidéos), 7 (Écriture et réflexion) et 9 (Les petits groupes).

### DURÉE

Une séance de 45 minutes.

## L'exploration

### 1. POURQUOI LES PRISONNIERS ONT BESOIN DE PROTECTION (15 minutes)

Demandez aux élèves de répondre aux questions suivantes :

- > Pourquoi une personne qui est détenue pour des raisons liées à un conflit armé est-elle exposée à des risques particuliers ?  
*[Par exemple : soupçonnée de détenir des informations vitales, soupçonnée d'être du côté ennemi, conviction qu'un ennemi ne mérite pas un traitement humain.]*
- > Quels autres facteurs pourraient constituer un risque pour les prisonniers en temps de conflit armé ?  
*[Par exemple : situation chaotique et manque de supervision du personnel chargé des prisonniers, manque de moyens pour héberger correctement les prisonniers.]*

Demandez ensuite aux élèves de travailler en petits groupes ou avec un(e) camarade pour dresser une liste de leurs réponses à la question suivante :

- > À quels dangers et difficultés pourraient être exposés ces prisonniers en captivité ?

Rassemblez la classe et compilez une liste des idées des élèves.

*[Par exemple : disparition sans laisser de trace ; exécution sommaire ; torture pendant l'interrogatoire, ou signature d'aveux sous la contrainte ; manque de nourriture, d'eau, de vêtements, d'abri, d'installations sanitaires, d'accès à l'air libre ; accès insuffisant à des soins médicaux ; impossibilité d'avoir des nouvelles de la famille (qui ne sait peut-être même pas que la personne détenue est encore en vie) ; manipulation par la propagande ; pressions pour collaborer ; difficultés avec d'autres détenus ; traumatisme dû à la captivité ; craintes quant au sort de sa famille.]*

En prenant pour base la liste de problèmes établie par les élèves, demandez aux petits groupes de réfléchir à ce qu'il faut faire pour protéger le bien-être et la dignité humaine des personnes détenues en raison d'un conflit armé. Demandez-leur de proposer par écrit des règles spécifiques. Rappelez-leur le fait que les femmes et les enfants peuvent eux aussi être emprisonnés, et demandez-leur s'ils proposeraient des mesures de protection spéciales pour eux.

Discutez les idées proposées par les élèves.

#### Question possible :

- > Les règles que vous avez formulées couvrent-elles tous les risques évoqués par la classe ?

#### NOTE

Dans cette exploration, les termes « prisonnier » et « détenu » désignent une personne – combattant ou civil – détenue pour des raisons liées à un conflit armé.

### 2. COMMENT LE DIH PROTÈGE LES PRISONNIERS (15 minutes)

Présentez « Les mesures fondamentales de protection des prisonniers » et demandez aux élèves de comparer leurs suggestions aux mesures de protection que prévoit le DIH.

RESSOURCES POUR  
5C.2 L'ÉLÈVE

#### Questions possibles :

- > Avez-vous été surpris(e) par certaines dispositions de cette liste ? Si oui, pourquoi ?
- > Y a-t-il des mesures de protection qui peuvent être difficiles à assurer pour les autorités détentrices ? Lesquelles ? Pourquoi ?
- > Que peut-on faire pour garantir que les prisonniers bénéficient effectivement des mesures de protection prévues ?

## L'exploration

Au fur et à mesure que les élèves lancent des idées, vous pouvez les classer dans les trois grandes catégories suivantes :

### Moyens de garantir le respect de la vie et de la dignité humaine des prisonniers

#### 1. Responsabilités des autorités détentrices

Le droit prévoit que les gardiens des prisons doivent recevoir une formation concernant les droits des prisonniers et les règles applicables. Le respect de cette disposition doit être surveillé. Si des abus sont signalés, il faut y mettre un terme et rectifier la situation, et les personnes responsables doivent être sanctionnées. Les autorités doivent aussi fournir aux prisons suffisamment de moyens financiers et autres ressources nécessaires.

#### 2. Visites aux prisonniers

Aux termes du DIH, des organisations humanitaires neutres telles que le CICR doivent visiter les prisonniers dans les camps et prisons où ils sont détenus et surveiller la façon dont ils sont traités. Les responsables des lieux de détention doivent coopérer avec le CICR et faire en sorte qu'il puisse appliquer ses méthodes de travail. Après avoir visité des prisonniers, le CICR communique confidentiellement aux autorités compétentes ses constatations ainsi que les recommandations qu'il juge appropriées.

#### 3. Poursuites judiciaires

L'un des buts visés, lorsqu'on traduit en justice les auteurs de violations du DIH ou du droit des droits de l'homme, est la dissuasion. Il s'agit de montrer que certains actes ne resteront pas impunis.

### 3. LES VISITES DU CICR AUX PRISONNIERS (15 minutes)

Présentez la vidéo *Une lumière dans les ténèbres*, dans laquelle les élèves entendront la voix d'authentiques détenus et verront des délégués du CICR en train de faire leurs visites de prison.

Avant de visionner la vidéo, demandez à la moitié de la classe de relever par écrit ce que font les délégués du CICR pendant leurs visites. L'autre moitié devra chercher et consigner par écrit en quoi une visite de prison par le CICR aide les détenus.

**RESSOURCES POUR L'ENSEIGNANT**  
5C.1

**RESSOURCES POUR L'ÉLÈVE**  
5C.3

Demandez ensuite aux élèves de dire à la classe ce que la vidéo leur a appris.

#### Questions possibles :

- > Quels rapports y a-t-il entre ce que vous avez vu et a) les règles que vous avez proposées ? b) les mesures de protection prévues par le DIH ?
- > Quelles sont, selon vous, les aptitudes nécessaires pour effectuer des visites de prisons ?

*En 2006, le CICR a visité 478 299 détenus dans 2 577 lieux de détention situés dans 71 pays à travers le monde.*

#### NOTE

Si vous ne pouvez pas montrer la vidéo, les élèves peuvent chercher des idées dans les photos ainsi que dans les témoignages de prisonniers figurant dans la transcription.

## L'exploration

### 4. LA CONFIDENTIALITÉ EN TANT QUE MÉTHODE DE TRAVAIL (10 minutes)

Demandez aux élèves d'écrire ce que, selon eux, cela signifie de garder les informations confidentielles. Ensuite, demandez à quelques-uns d'expliquer le sens du mot « confidentialité ».

Demandez aux élèves de lire « La confidentialité en tant que méthode de travail », puis lancez une discussion où il s'agira de comparer cette méthode avec les protestations publiques.

RESSOURCES POUR  
5C.4 L'ÉLÈVE

#### Questions possibles :

- > En quoi la confidentialité peut-elle aider les prisonniers ? Et en quoi les protestations publiques peuvent-elles les aider ?

### 5. DILEMME D'UN DÉLÉGUÉ VISITANT UNE PRISON (15 minutes)

Présentez le dilemme d'un délégué du CICR décrit dans « Comment puis-je protéger ces prisonniers ? ».

RESSOURCES POUR  
5C.5 L'ÉLÈVE

Divisez la classe en petits groupes. Demandez à la moitié d'entre eux de réfléchir à l'option consistant à parler des mauvais traitements au directeur de la prison.

#### Questions possibles pour ces groupes :

- > Quels avantages et quels risques cette option présente-t-elle pour les prisonniers ?
- > Que pouvez-vous faire pour éviter que le directeur de la prison ou les gardiens n'exercent des représailles contre les prisonniers ?

*[Par exemple : rappeler au directeur que des délégués reviendront visiter les prisonniers pour s'assurer qu'il ne leur est rien arrivé ; parler des mauvais traitements en termes généraux, sans mentionner de personnes ni de groupe précis de détenus.]*

Demandez aux autres petits groupes de réfléchir à la seconde option : ne pas parler des mauvais traitements au directeur.

#### Questions possibles pour ces groupes :

- > Quels avantages et quels risques cette option présente-t-elle pour les prisonniers ?
- > Que pouvez-vous néanmoins faire pour aider les prisonniers ?

*[Par exemple : attendre que les prisonniers soient transférés dans une autre prison avant de soulever la question des mauvais traitements ; avoir un entretien avec de hauts fonctionnaires en parlant de ce que vous avez appris mais sans nommer la prison.]*

Lancez ensuite une discussion de toute la classe sur ces deux options.

Demandez aux élèves d'écrire celle qu'ils choisiraient, en expliquant pourquoi.

Discutez de leur choix. Faites remarquer que ce type de décision dépend des éléments suivants :

- > les circonstances précises ;
- > le fait que les délégués puissent visiter régulièrement les prisonniers ;
- > l'intérêt supérieur des prisonniers.

*En Afghanistan, depuis la fin de 2001 (chute du régime des Talibans), le CICR joue un rôle tout à fait unique en matière de protection des prisonniers. Ses délégués en ont visité et enregistré 43 483, et il a contribué de façon importante à la transmission de quelque 120 780 messages Croix-Rouge, la plupart entre les prisonniers et leurs familles.*

## L'exploration

### 6. CONCLUSION (10 minutes)

Présentez la vidéo *Un prisonnier se souvient*, puis demandez aux élèves leurs réactions.

RESSOURCES POUR  
5C.6 L'ÉLÈVE

#### Questions possibles :

- > Quels sentiments éprouvez-vous après avoir entendu ce prisonnier ?
- > Êtes-vous surpris(e) que la porte de sa cellule ait été ouverte ? Selon vous, pourquoi les autorités de la prison ont-elles décidé de l'ouvrir ?

Reprenez la liste « Les mesures fondamentales de protection des prisonniers ».

RESSOURCES POUR  
5C.2 L'ÉLÈVE

#### Questions possibles :

- > En quoi ce que vous avez appris au sujet de la protection des prisonniers se rapporte-t-il à cette situation ?
- > Y a-t-il d'autres mesures de protection que vous ajouteriez à cette liste ? Pourquoi ?

#### ! IDÉES ESSENTIELLES

- La vie et la dignité humaine des personnes détenues pour des raisons liées à un conflit armé sont particulièrement vulnérables.
- Le DIH protège les prisonniers ; il prévoit aussi que du personnel d'organisations humanitaires doit les visiter pour vérifier si les règles qui leur sont applicables sont bien respectées.
- Les travailleurs humanitaires peuvent être confrontés à des dilemmes délicats lors de leurs visites dans les lieux de détention.

## Pour aller plus loin : activités complémentaires

### LES DOCUMENTS : QUE VOUS APPRENNENT-ILS ?

#### Carte d'enregistrement :

Examinez la « carte d'enregistrement » CICR utilisée pour enregistrer les prisonniers.

- > Pourquoi chacun des renseignements est-il demandé ?
- > Qui utilisera ces informations ? Quand ? Et pourquoi ?

#### Formulaire de message Croix-Rouge :

Après avoir rempli le formulaire de message Croix-Rouge comme aurait pu le faire un prisonnier, demandez à quelqu'un de répondre à votre message en utilisant la partie « RÉPONSE » du formulaire.

RESSOURCES POUR  
5C.7 L'ÉLÈVE

RESSOURCES POUR  
5C.8 L'ÉLÈVE

OU

Remplissez le message Croix-Rouge comme pourrait le faire un prisonnier.

Ensuite, écrivez une histoire commençant au moment où quelqu'un reçoit ce message et se terminant par une description de l'effet qu'il a sur trois personnes différentes ce jour-là.

*Ce petit bout de papier revêt une importance extraordinaire, parce qu'il représente un pont entre des personnes qui souffrent à cause de la guerre et leurs proches se trouvant ailleurs, qui souffrent aussi parce qu'ils ignorent complètement ce qu'il est advenu de leurs parents.*  
– un délégué de la Croix-Rouge chargé du rétablissement des liens familiaux

### PROJET ARTISTIQUE

Il est difficile, pour le CICR, d'évaluer l'impact réel de ses visites aux personnes privées de liberté ; il est tout aussi difficile de dire comment les choses se seraient déroulées s'il n'avait pas pu intervenir dans telle ou telle situation.

Lisez la phrase ci-dessous. Traduisez les paroles de Nelson Mandela en une création artistique de votre choix.

*Ce qui compte, ce n'est pas simplement le bien que fait le CICR, c'est bien plus encore le mal qu'il permet d'éviter.*

– Nelson Mandela (matricule 220/82 à la prison de Robben Island de 1962 à 1990)

### QUELLES DIFFICULTÉS PEUT RENCONTRER UN PRISONNIER APRÈS SA LIBÉRATION ?

En utilisant la ressource « Le point de vue des prisonniers », écrivez une scène d'une pièce de théâtre sur la vie après la sortie de prison. Le personnage principal doit être quelqu'un qui a été détenu pendant plusieurs années en raison d'un conflit armé. Mettez en scène ce que vous avez écrit.

RESSOURCES POUR  
5C.9 L'ÉLÈVE

## Pour aller plus loin : activités complémentaires

---

### EFFECTUER UNE VISITE DE PRISON

Réfléchissez aux directives suivantes, qui pourraient être données à des personnes qui vont effectuer une visite de prison.

Pendant votre visite de l'établissement, et avant d'avoir des entretiens en privé avec les prisonniers :

1. Réfléchissez à ce que vous leur direz pour présenter votre démarche.
2. Soyez attentifs aux éléments suivants :
  - l'état général de l'infrastructure (par exemple : cuisines, infirmerie, toilettes et douches, dortoirs) ;
  - tout signe de discrimination concernant la satisfaction de besoins essentiels (tels que nourriture, eau et literie) et le traitement (services de santé, exercice physique, activités récréatives) ;
  - tout signe de mauvais traitement.
3. Souvenez-vous que le fait d'avoir vu toute la prison ne veut pas dire que vous compreniez tout ce qui s'y passe.

> Quelles raisons pourriez-vous donner pour expliquer chacune de ces directives ?

## Les visites du CICR dans les prisons

### COMMENT SE DÉROULE UNE VISITE DE PRISON PAR LE CICR :

- Entretien préliminaire avec le directeur destiné à connaître son point de vue, à organiser la visite et à discuter des mesures prises par les autorités pour appliquer les recommandations formulées par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) lors de sa précédente visite. Cet entretien initial sert aussi à s'assurer que le CICR pourra effectuer la visite conformément à ses modalités habituelles (vérifier le registre, inspecter toutes les parties de la prison, avoir des entretiens en privé avec les prisonniers; enregistrer les prisonniers; discuter de ses constatations avec les autorités au cours de l'entretien final).
- Visite de l'établissement (en particulier cellules, toilettes et douches, cour destinée à l'exercice physique, cuisine, cellules d'isolement et infirmerie).
- Discussion générale avec des groupes de prisonniers pour parler des conditions de vie dans la prison : accès à l'eau, à la nourriture, aux douches et aux toilettes; accès aux soins médicaux, à l'exercice physique, à l'air frais et à des activités récréatives.
- Entretiens en privé avec les prisonniers pour parler de questions délicates telles que le traitement subi en détention et pendant les interrogatoires; l'accès aux installations et ressources (eau, nourriture, air frais, etc.); le comportement des gardiens; le traitement des autres prisonniers; les détenus cachés ou inaccessibles; les sévices infligés par d'autres prisonniers; les contacts avec la famille, et les problèmes médicaux ou personnels.
- Entretien final avec le directeur pour présenter les conclusions du CICR et les recommandations qu'il formule afin d'améliorer la situation.

### RECOMMANDATIONS COURAMMENT FAITES AUX AUTORITÉS :

- veiller à ce que tous les détenus aient un accès égal à toutes les installations ainsi qu'aux fournitures essentielles;
- augmenter le temps passé à l'air frais à deux heures par jour au minimum;
- assurer aux prisonniers un régime équilibré et au moins deux repas par jour;
- augmenter l'approvisionnement en eau potable et l'accès à cette eau;
- améliorer l'accès aux soins médicaux;

- réitérer aux gardiens les instructions concernant la nécessité de traiter les prisonniers avec respect; enquêter et prendre des mesures en cas d'allégations de mauvais traitements.

### EN QUOI LES VISITES DU CICR PEUVENT AIDER LES PRISONNIERS :

- L'enregistrement et le suivi des prisonniers représentent une mesure de protection contre les « disparitions » ou les exécutions sommaires.
- Les entretiens en privé avec les délégués permettent aux détenus de parler librement d'un certain nombre de sujets : leurs craintes, leurs besoins personnels et la façon dont ils sont traités en détention, y compris éventuellement les tortures subies. Ces conversations privées peuvent contribuer à alléger le fardeau psychologique des prisonniers et, dans certains cas, à dissiper leurs craintes quant aux conséquences médicales que peut avoir la torture.
- Les prisonniers peuvent écrire des messages Croix-Rouge à leur famille pour l'informer de leur lieu de détention et pour garder le contact; ils peuvent aussi recevoir des réponses. Dans certains cas, le CICR facilite les visites des familles aux détenus.
- Les entretiens en privé avec les détenus permettent aux délégués d'avoir une idée plus précise de la façon dont ceux-ci sont traités. En se fondant sur les informations recueillies pendant ces conversations et sur leurs propres observations directes, les délégués du CICR recommandent des améliorations aux autorités.
- S'il y a lieu, le CICR peut aussi fournir une assistance directe sous forme de literie, de nourriture, de médicaments, d'articles d'hygiène et de matériel récréatif, et en réparant les installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

# Les mesures fondamentales de protection des prisonniers

(qui sont détenus pour des raisons liées à un conflit armé)

## INTERDICTIONS

- meurtre
- traitement ou châtement cruel, inhumain ou dégradant
- violence sexuelle
- esclavage

## EXIGENCES MINIMALES :

- nourriture et eau en suffisance
- soins médicaux adéquats
- logement sûr et adéquat
- habillement et literie adéquats
- sécurité des effets personnels
- enregistrement des données personnelles
- contact familial
- accès au CICR
- respect des pratiques religieuses et culturelles
- installations sanitaires adéquates pour l'hygiène personnelle
- possibilité de faire de l'exercice physique
- pas de condamnation sans procès équitable
- droit des prisonniers de déposer des plaintes concernant leur détention, qui sont examinées par un organisme indépendant
- organisme indépendant pour surveiller le respect des règles

## DISPOSITIONS SPÉCIALES POUR LES FEMMES :

- logement dans des locaux séparés de ceux des hommes (sauf si logées avec leur famille), sous la surveillance immédiate de femmes
- fouille seulement par des femmes
- doivent être spécialement protégées contre la violence sexuelle

## DISPOSITIONS SPÉCIALES POUR LES ENFANTS :

- logement dans des locaux séparés de ceux des adultes, sauf s'ils sont logés avec leur famille
- nourriture, hygiène et soins médicaux adaptés à leur âge
- possibilité de poursuivre leur scolarité

## Transcription de vidéo

# Une lumière dans les ténèbres



CICR

### Voix 1 – Homme

Nous avons pour la première fois vu des gens qui venaient de l'extérieur et qui venaient nous rendre visite. Moi, en ce qui me concerne, je ne savais pas vraiment... je savais qu'il y avait un CICR à Genève qui s'occupe des gens malheureux, mais sans plus. Je ne savais pas qu'ils pouvaient vraiment pénétrer au niveau de notre prison.

### Voix 2 – Homme

Ils sont entrés partout, et pas seulement là où la direction les incitait à aller. Cela nous a mis en confiance, car la délégation voulait connaître tous les détails.

### Voix 1 – Homme

Ils étaient efficaces et discrets en même temps. C'est-à-dire qu'ils avaient une sorte de crédit des deux côtés, c'est-



CICR

à-dire du côté des autorités qui leur facilitaient l'accès dans des zones où d'autres gens n'allaient pas, et du côté des prisonniers, des gens désespérés qui voyaient en eux une lumière dans les ténèbres. Pendant tout ce temps, pendant tous ces six mois que nous sommes restés en prison, nous avons eu la visite de la Croix-Rouge et elle ne nous a pas lâchés. Pas du tout. Ils venaient deux fois par semaine, parfois plus. Justement, quand ils ont pris nos noms et qu'ils ont établi des listes parce qu'il y avait toujours des gens qui entraient en prison; ça n'a pas arrêté, il y avait des gens et chaque fois qu'un nouveau venait, nous nous pressions de le faire inscrire sur les listes de la Croix-Rouge. Pour nous, c'était une protection énorme.



CICR

### Voix 3 – Homme

Et je suis vivant... grâce à ce fait tout simple, d'être enregistré, c'est-à-dire donner son nom à un représentant du CICR.

### Voix 5 – Homme

Pour moi c'était très fort, parce que ce délégué-là, il m'a rassuré et il a réussi à ce que je lui parle tout de suite. Il m'a posé beaucoup de questions sur moi, sur ma situation, sur ma famille, sans jamais prendre de position, mais en m'écoutant.

### Voix 1 – Homme

Nous, en tant que prisonniers, voyant que nous souffrions, nous aurions aimé que la Croix-Rouge expose tout cela à la presse internationale, on aurait vraiment aimé ça. Mais d'autre part, en réfléchissant et en tenant compte de



CICR

ce qu'ils nous on dit, s'ils avaient fait ça ils n'auraient pas pu nous rendre visite; c'est-à-dire qu'il y avait un risque, que s'ils dévoilaient ce qu'ils voyaient, les autorités pouvaient leur interdire l'accès dans les prisons et c'était nous qui y perdions.

**Source :** À l'écoute du silence, CICR, Genève, 1993.

# La confidentialité en tant que méthode de travail

En 2001, cela faisait deux ans que des délégués du Comité international de la Croix-Rouge visitaient les prisons au Népal; ils avaient rencontré plus de 600 détenus, dont la plupart avaient des liens avec divers mouvements maoïstes. Lorsqu'on lui posa des questions sur les conditions de détention et qu'on lui demanda si les délégués avaient vu des signes de torture, le chef de la délégation du CICR au Népal refusa de répondre. Il expliqua :

*Ce serait contraire à la méthode de travail du CICR qu'est la confidentialité. Nous ne pouvons pas révéler cela à la presse, mais nous avons informé les responsables gouvernementaux de ce que nous avons vu pendant ces visites de prisons.*

Lorsqu'on lui demanda si les délégués avaient des informations sur plus de 60 rebelles portés disparus, au sujet desquels les Maoïstes avaient à plusieurs reprises instamment demandé au gouvernement de révéler où ils se trouvaient, il répondit que le CICR « avait probablement l'information » mais qu'il ne pouvait pas la communiquer à la presse.

**Source :** *Kathmandu Post*, par le site [Nepalnews.com](http://Nepalnews.com), 23 mars 2001.

Quelques organisations de défense des droits de l'homme, telles qu'Amnesty International, Human Rights Watch et certaines organisations locales, divulguent ce qu'elles apprennent sur la situation qui règne dans les prisons ou sur les mauvais traitements infligés aux détenus. Si ce type de déclarations publiques peut inciter ceux qui se battent à respecter le droit international humanitaire (DIH) et le droit des droits de l'homme, il peut aussi avoir pour effet que les organisations des droits de l'homme se voient interdire l'accès direct aux prisonniers – ou aux responsables des prisons – qui est nécessaire si l'on veut améliorer les conditions de détention.

## Scénario de dilemme

# Comment puis-je protéger ces prisonniers ?

Vous êtes un délégué du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), et vous visitez une prison.

Vous venez de terminer vos entretiens confidentiels avec sept prisonniers. Trois d'entre eux vous ont confié que deux semaines plus tôt, ils ont été durement battus par un responsable de la prison pendant leur interrogatoire. Ces prisonniers ont signé des aveux sous la contrainte, dans lesquels ils reconnaissent avoir commis des crimes contre l'État. Ils ont très peur et disent que si le directeur de la prison apprend qu'ils vous ont parlé du traitement subi pendant leur interrogatoire, ils seront punis et seront encore battus.

Vous allez maintenant avoir un entretien avec le directeur de la prison.

**Source :** élaboré d'après des rapports de délégués du CICR.

**Question : que décidez-vous de faire ?**

**AUTRES POINTS DE VUE À PRENDRE EN CONSIDÉRATION :**

- un prisonnier qui a été torturé
- le directeur de la prison
- d'autres prisonniers
- un parent d'un prisonnier
- le supérieur du délégué

## Transcription de vidéo

# Un prisonnier se souvient

### Voix d'homme

*J'ai été détenu un mois et demi environ, en tant que prisonnier politique.*

*Pendant tout mon séjour, je n'ai pu ni boire, ni manger. Pour tenir le coup, je buvais mon urine pour ne pas me déshydrater.*

*Dans cette situation, évidemment, nul n'est à l'abri d'une disparition, ou carrément d'un assassinat. Car nous avons entendu des gens hurler, et des rafales de mitrailleuse, et après, c'était le silence.*

*J'entendais quelqu'un qui frappait la porte des autres cellules, et je me suis dit : « Serait-ce une visite ? »*

*Instinctivement, je commence à frapper sur la porte, et j'entends un groupe de personnes qui s'arrête devant ma cellule, et dit : « On dirait qu'il y a quelqu'un là-dedans », et quelqu'un qui répond : « Non, il n'y a personne ». L'autre insiste : « Ouvrez-la ».*

*Et après une discussion qui dura pour moi une éternité, la porte s'est ouverte, et je vois pour la première fois depuis longtemps la lumière, et un visage humain... Et la personne me dit :*

*« Bonjour, je suis délégué de la Croix-Rouge ».*

*Cette première visite a eu des conséquences directes. Peu de temps après, j'ai reçu un petit bidon de liquide, sale, mais potable. Au moins, c'était quelque chose à boire. Et puis, les menaces de mort ont immédiatement cessé.*

**Source :** À l'écoute du silence, CICR, Genève, 1993.

# Carte d'enregistrement



**Carte d'enregistrement pour détenus (CICR)**

COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX ROUGE  
L'AGENCE CENTRALE DE RECHERCHES  
19, AVENUE DE LA PAIX  
1202 GENÈVE - SUISSE

[Ou adresse de la délégation]



**CARTE D'IDENTIFICATION CICR**

COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX ROUGE

[Ajouter adresse de la délégation]

CICR No : .....

**NOM COMPLET** (selon usage local).....

Surnom.....

Nom du père..... Nom de la mère .....

Date et lieu de naissance .....

Nationalité/origine..... Statut..... Sexe M / F

Profession .....

Date d'arrestation..... Grade militaire.....

Lieu de détention..... Autorité d'arrestation.....

..... Date d'arrivée .....

**MEMBRE DE FAMILLE A CONTACTER**

Nom complet .....

Adresse complète .....

..... No de tél/E-mail.....

Date..... Signature.....

CICR No .....

**NOM COMPLET** .....

Date de naissance .....

Signature .....

**A CONSERVER PENDANT LA DETENTION**



# Le point de vue des prisonniers

*J'ai été séparé de ma femme et de ma fille pendant cinq ans et huit mois. Il en est résulté de nombreuses difficultés, sociales et psychologiques. Nous avons changé de part et d'autre, mais dans des directions opposées, et pendant mon séjour en prison, un fossé s'est creusé entre ma fille et moi.*

– un détenu libéré en 1998

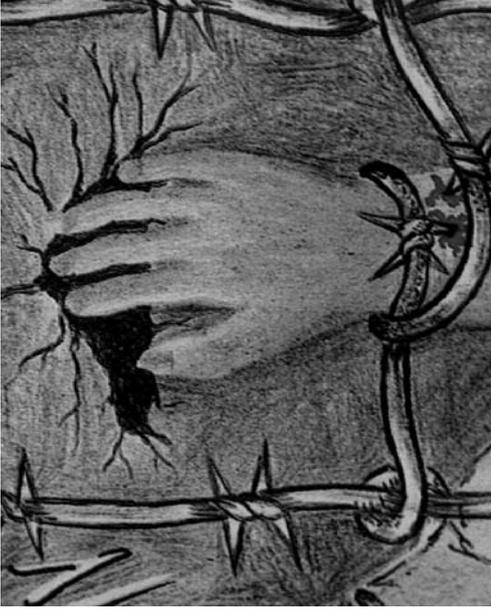
*Le choc, quand vous sortez de prison, est le même que lorsque vous y entrez; c'est tout aussi brutal. À présent, vous êtes libre, mais vous ne savez que faire de cette liberté. Comment doit-on s'y prendre pour recommencer sa vie ?*

– un détenu libéré en 1997 après six années en prison

**Source :** *Facing Freedom*, CICR, 2001.



CICR



CICR

## Exploration 5D: Le rétablissement des liens familiaux

L'exploration 5D est axée sur le sort des familles dispersées par un conflit armé et sur les efforts qui doivent être entrepris pour rétablir et maintenir le contact entre les membres d'une même famille. Les élèves réfléchissent à la situation dans laquelle se

trouvent ces familles. Ils découvrent les méthodes utilisées par les travailleurs humanitaires pour retrouver des personnes dont les proches ont perdu la trace. Ils étudient aussi le cadre que fournit le droit international humanitaire (DIH) pour cette action.

### OBJECTIFS

- **Avoir conscience de ce que vivent les familles dispersées par la guerre.**
- **Saisir l'importance de l'effort nécessaire pour rétablir et maintenir les liens entre les proches ainsi séparés.**

### RESSOURCES POUR 5D L'ENSEIGNANT

5D.1 Le rétablissement des liens familiaux

### RESSOURCES POUR 5D L'ÉLÈVE

5D.2 Collage photographique 5D (voir feuille séparée)

5D.3 Formulaire de message Croix-Rouge

5D.4 Formulaire de demande de recherches

5D.5 Vidéo et transcription : *Personnes portées disparues : le droit de savoir* (4'30)  DVD

### PRÉPARATION

Dans le *Guide méthodologique*, revoyez les méthodes d'enseignement 1 (La discussion), 2 (Le remue-ménages), 6 (Utiliser récits, photographies et vidéos) et 7 (Écriture et réflexion).

### DURÉE

Une séance de 45 minutes.

## L'exploration

### 1. SÉPARÉS PAR UN CONFLIT ARMÉ (10 minutes)

Expliquez aux élèves qu'un conflit armé contraint des familles à fuir leur foyer et, souvent, sépare des proches.

Présentez le collage photographique 5D, qui donne une idée de ce que vivent les membres d'une famille quand ils sont séparés, et de l'effort que représente la recherche de parents « perdus ».

RESSOURCES POUR  
5D2 L'ÉLÈVE

Demandez aux élèves de réagir.

#### Questions possibles :

- > Avez-vous jamais été perdu(e) ? Quels souvenirs cette expérience vous a-t-elle laissés ? Quel âge aviez-vous ? Comment vous a-t-on retrouvé(e) ?
- > Quels problèmes peuvent se poser aux familles dispersées ? Aux enfants ? Aux prisonniers ? Aux personnes âgées ?

Ensuite, donnez aux élèves les statistiques suivantes relatives au nombre d'enfants séparés de leur famille à cause d'un conflit armé.

*Plus de la moitié du nombre total des réfugiés et des personnes déplacées dans le monde aujourd'hui (que l'on estime à 50 millions de personnes) sont des enfants et des adolescents. Plus de deux millions d'entre eux sont des enfants qui ont été séparés de leur famille. Ces enfants non accompagnés sont particulièrement vulnérables à l'extrême pauvreté et au manque de soins, aux mauvais traitements, à l'exploitation et au recrutement en tant qu'enfants soldats.*

Pour aider les élèves à appréhender ces ordres de grandeur, posez des questions telles que :

- > Combien sommes-nous dans cette classe ? Combien de salles de classe faudrait-il pour rassembler deux millions de personnes ?

Réfléchissez aux raisons pour lesquelles des enfants peuvent se trouver séparés de leur famille pendant un conflit armé.

*[Par exemple : les parents, ou les adultes responsables des enfants, sont tués ou emprisonnés ; les enfants se perdent pendant la fuite de la famille ; ils ne sont pas à la maison quand leur famille est soudain forcée de fuir ; ils sont laissés seuls un instant pendant que leurs parents vont chercher de la nourriture ou de l'eau ; ils sont enlevés.]*

#### Question possible :

- > Pouvez-vous imaginer des raisons pour lesquelles une telle séparation pourrait résulter d'une décision délibérée ?  
*[Par exemple : des enfants sont provisoirement confiés à des voisins ou même à des étrangers ; leurs parents les placent dans un orphelinat dans l'espoir qu'ils y seront plus en sécurité et que l'on y subviendra mieux à leurs besoins ; ils sont abandonnés par des parents indigents ou terrifiés ; ils décident de partir chercher de la nourriture ou du travail ; ils s'enrôlent dans des forces armées ou groupes armés ; ils sont évacués.]*

Discutez des répercussions qu'a, sur des enfants et autres personnes vulnérables, le fait d'être séparés de leur famille par un conflit armé.

## L'exploration

### 2. RÉTABLIR LE CONTACT (10 minutes)

Expliquez aux élèves que les personnes séparées de leur famille par un conflit armé ont le droit d'échanger des nouvelles personnelles avec elle, où qu'ils se trouvent. Cependant, les circonstances rendent parfois cela difficile.

Demandez aux élèves de réfléchir ensemble (remue-méninges) à la façon dont le contact entre membres de familles dispersées par un conflit armé peut être rétabli quand on ne dispose plus des moyens de communication habituels.

Utilisez le formulaire de « message Croix-Rouge » pour montrer aux élèves une façon dont des proches séparés peuvent communiquer entre eux.

 RESSOURCES POUR  
5D.1 L'ENSEIGNANT

 RESSOURCES POUR  
5D.3 L'ÉLÈVE

#### Questions possibles :

- > Quel genre d'informations peut-on communiquer dans ces messages ?
- > Pourquoi le personnel de la Croix-Rouge vérifie-t-il le contenu des messages Croix-Rouge avant de les faire parvenir aux destinataires ?  
*[Un message Croix-Rouge doit être de caractère strictement personnel et ne doit contenir aucune information relative au conflit armé ou à des questions politiques. Cela pourrait en effet mettre en danger l'expéditeur, le destinataire ou les employés de la Croix-Rouge qui transmettent le message, ou cela pourrait inciter les belligérants à s'opposer à l'envoi de messages.]*
- > À quels problèmes peuvent se heurter les travailleurs humanitaires lorsqu'ils s'efforcent de rétablir le contact entre les membres d'une famille ?  
*[Par exemple : des enfants trop jeunes ou trop traumatisés pour pouvoir communiquer ; les barrières linguistiques ; les combats en cours ; l'impossibilité de franchir les lignes de front qui séparent les membres de la famille ; la dispersion des familles sur un vaste territoire ; le fait que les proches aient fui, aient été déplacés ou soient morts.]*

### 3. RECHERCHER LES PERSONNES DISPARUES (10 minutes)

Expliquez aux élèves que les efforts visant à rétablir le contact entre les membres d'une famille dispersée par un conflit armé peuvent échouer et que des parents, des frères et sœurs, des époux et des enfants peuvent rester sans nouvelles de leurs proches. En pareil cas, il faut des efforts supplémentaires pour localiser les personnes qui ont disparu.

#### Questions possibles :

- > Quel type de renseignements faut-il réunir pour rechercher des personnes disparues ?
- > Qui devrait réunir ces renseignements ?  
*[Par exemple : l'État, la Société nationale de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), des organisations non gouvernementales (ONG).]*
- > Pour quelles raisons pensez-vous qu'il soit important de respecter la vie privée/confidentialité des données de toutes les parties concernées lorsqu'on recherche une personne disparue ?

Expliquez que les parties combattantes doivent faire tout leur possible pour élucider le sort des personnes portées disparues, et que les organisations humanitaires peuvent les aider dans cette tâche.

## L'exploration

Utilisez le « formulaire de demande de recherches » pour aider les élèves à comprendre quel ensemble de renseignements familiaux le CICR recueille lorsqu'il s'efforce de retrouver des personnes qui ont disparu à cause d'un conflit armé.

RESSOURCES POUR  
5D.4 L'ÉLÈVE

### Questions possibles :

- > Quelles mesures peut prendre un travailleur/une travailleuse humanitaire pour retrouver une personne disparue ?  
*[Exemples : se rendre au dernier domicile connu de cette personne ; chercher dans les hôpitaux et les cimetières ; chercher dans les listes de réfugiés et d'autres personnes déplacées ; vérifier dans les prisons ; demander aux autorités locales de recueillir des informations auprès des villageois ; publier des listes de noms dans les journaux, à la radio, sur Internet, par des affiches, sur des panneaux d'affichage ; afficher des photographies ; emmener les parents dans les centres pour enfants.]*
- > Pourquoi, selon vous, est-il souvent si difficile de recueillir des renseignements sur des personnes disparues à cause d'un conflit armé ?

### 4. RÉUNIR LES PROCHES (10 minutes)

Expliquez aux élèves que les parties combattantes doivent aussi faciliter le regroupement des membres des familles dispersées par un conflit armé, et aider les organisations humanitaires engagées dans cette tâche. Demandez-leur de se mettre par deux pour réfléchir à quelques-unes des difficultés que les travailleurs humanitaires peuvent rencontrer lorsqu'ils s'efforcent d'organiser un regroupement familial.

### Questions possibles :

- > Quelles mesures devraient être prises avant qu'une personne puisse être réunie avec sa famille ?  
*[Par exemple : vérifier que les personnes qui vont être réunies sont bien de la même famille ; s'assurer qu'elles veulent être réunies ; déterminer si cette réunion est sans danger.]*
- > Quels critères faudrait-il utiliser pour déterminer s'il faut ou non réunir un enfant réfugié dans un camp pour personnes déplacées avec sa famille vivant dans une ville ravagée par la guerre ?  
*[Par exemple : le degré de vulnérabilité ; une limite d'âge pour les garçons afin d'éviter d'aider des combattants ou des combattants potentiels ; la situation en matière de sécurité ; ne pas placer une personne dans une situation pire que celle où elle se trouve.]*

### 5. CONCLUSION (5 minutes)

Montrez la vidéo *Personnes portées disparues : le droit de savoir*. Ensuite, demandez aux élèves leurs réactions.

RESSOURCES POUR  
5D.5 L'ÉLÈVE

### Questions possibles :

- > Quels sentiments suscitent ces témoignages ?
- > Que peut-on faire d'autre pour aider des familles à élucider le sort d'êtres chers ?

## L'exploration

---

### **!** IDÉES ESSENTIELLES

- Dans un conflit armé, un grand nombre de personnes se trouvent séparées de leur famille, sans aucun moyen de communiquer avec elle.
- Le DIH prévoit que des mesures doivent être prises pour rétablir et maintenir les liens familiaux entre proches séparés, et pour élucider le sort des personnes disparues.
- Il faut entreprendre plusieurs actions pour réunir les membres d'une seule famille et retrouver la trace de personnes disparues.

## Pour aller plus loin : activités complémentaires

### LE DRAME DES FAMILLES

Pensez à l'angoisse des familles restées sans nouvelles de parents disparus – des familles qui ignorent s'ils sont blessés, perdus, affamés, en prison ou morts.

Écrivez un court poème ou une rédaction sur le drame qu'elles vivent.

*Je continue à croire et à espérer que mon mari est vivant et qu'il reviendra pour que nous puissions tous vivre ensemble normalement. Mais j'ai besoin de connaître son sort – quel qu'il soit. Nous sommes des milliers dans ce cas. Nous méritons de recevoir des réponses à nos questions.*  
— une femme dont le mari a disparu depuis plusieurs années

### MESSAGE D'ESPOIR

Lisez le récit suivant.

#### **De Manille à Bagdad : un message familial porteur d'espoir**

*Comme tous les matins, Maria écoute les informations à la radio. Aujourd'hui, les nouvelles du Golfe sont particulièrement alarmantes : le bombardement de Bagdad a commencé. Maria est inquiète au sujet de sa sœur, qui travaille comme infirmière en Irak et dont elle est sans nouvelles depuis plusieurs mois. Les liaisons téléphoniques entre les Philippines – où elle vit – et Bagdad ont été coupées, et le service postal ne fonctionne plus.*

*Maria désespère de jamais revoir sa sœur.*

*Quelques jours plus tard, elle entend parler du service de recherches de la Croix-Rouge philippine à Manille. Elle s'y rend immédiatement, et reprend espoir : on l'encourage à écrire un message familial qui sera remis à sa sœur par les délégués du CICR en Irak. Moins d'un mois plus tard, Maria reçoit un appel de la Croix-Rouge l'informant qu'une réponse à son message est arrivée. Elle pleure de joie – sa sœur est vivante! – CICR News*

Rédigez un message comme si vous étiez Maria écrivant à sa sœur, puis un message de réponse en vous mettant à la place de sa sœur.

## Pour aller plus loin : activités complémentaires

### RÉTABLIR LES LIENS FAMILIAUX

Reprenez le collage photographique 5D et notez les nombreuses façons dont les émotions sont exprimées.

RESSOURCES POUR  
5D.2 L'ÉLÈVE

Confectionnez une affiche pour informer les gens de ce que cela signifie de réunir des proches séparés et de rechercher des personnes disparues. Trouvez un titre pour votre affiche.

OU

En vous inspirant du récit ci-dessous, traduisez les émotions d'un regroupement familial sous une forme artistique de votre choix.

#### Trois femmes dans l'attente de messages Croix-Rouge

*Un silence religieux s'est installé dans la pièce principale d'une vieille ferme du nord de l'Albanie. Andye Kortoci, un notable du village, commence à lire à voix haute les messages Croix-Rouge. Les pages tremblent entre ses mains rugueuses, mais personne ne le remarque. Les trois femmes qui l'entourent boivent ses paroles.*

*Chacune a reçu un message : l'une, de son frère ; la deuxième, de son mari, et la troisième, de son fils. Les trois hommes ont pris part au conflit au Kosovo. Ils sont détenus en Serbie depuis bientôt deux ans.*

*Les trois détenus sont originaires du même village, Myhejan. Leur absence se fait douloureusement sentir dans leur famille. C'est le reste de la communauté qui, tant bien que mal, a pris le relais pour faire leur travail – cultiver les champs, s'occuper du bétail et assumer d'autres tâches de la ferme. Même les enfants doivent participer.*

*Un employé de la Croix-Rouge albanaise, Selim Musa, fait le long trajet jusqu'à Myhejan environ tous les trois mois pour apporter les messages Croix-Rouge arrivés de Serbie via Tirana. Il y a tellement peu de visiteurs à Myhejan que les villageois reconnaissent de loin sa silhouette. Selim Musa est le seul lien entre les détenus et leurs familles en Albanie.*

– CICR News

## Le rétablissement des liens familiaux

### QUEL EST LE PROBLÈME ?

Familles dispersées, enfants seuls sans personne pour s'occuper d'eux, parents en prison ou morts ou dont on ignore le sort – telles sont quelques-unes des conséquences d'un conflit armé. L'absence totale de communication augmente encore énormément la souffrance.

### QUE DIT LE DIH ?

Le droit international humanitaire (DIH) traite différents aspects du problème des familles dispersées à cause d'un conflit armé.

*Chacun a le droit de donner aux membres de sa famille, où qu'ils se trouvent, des nouvelles de caractère strictement familial et d'en recevoir.*

– Paraphrasé d'après l'article 25 de la IV<sup>e</sup> Convention de Genève

*Les familles ont le droit de savoir ce qui est arrivé à leurs proches. Les parties combattantes doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour trouver ce qu'il est advenu des personnes portées disparues et communiquer aux familles tous les renseignements disponibles sur leur sort. Elles doivent aussi faciliter l'action des organisations qui se consacrent à cette tâche.*

– Paraphrasé d'après l'article 26 de la IV<sup>e</sup> Convention de Genève et les articles 32 et 33 du Protocole I additionnel aux Conventions de Genève

*Les parties combattantes doivent faire tout leur possible pour faciliter le regroupement des membres des familles dispersées par un conflit armé.*

– Paraphrasé d'après l'article 74 du Protocole I additionnel aux Conventions de Genève

### QUE FAIT LE CICR AU SUJET DE CE PROBLÈME ?

- Il a créé un réseau de communication Croix-Rouge/Croissant-Rouge qui permet aux personnes concernées de rétablir le contact et de correspondre avec leur famille au moyen de messages Croix-Rouge, de téléphones portables/satellite, d'émissions de radio, et de son site Internet FamilyLinks ;
- il collecte des informations sur les personnes touchées par un conflit armé ou d'autres situations de violence, telles que détenus et enfants séparés de leurs proches, afin de pouvoir informer leur famille de leur sort ;

- il fait tout ce qui est en son pouvoir pour retrouver les personnes dont on ignore le sort, ou dont les familles sont sans nouvelles ;
- il agit en tant qu'intermédiaire neutre entre les familles et les parties belligérantes afin de trouver ce qu'il est advenu des personnes portées disparues ;
- il organise, coordonne ou facilite le regroupement familial à travers les lignes de front et les frontières nationales ;
- il délivre des documents de voyage du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) aux personnes qui n'ont plus de papiers d'identité à cause d'un conflit armé.

Les informations collectées par le CICR sont gérées dans des bases de données alimentées par ses délégations à travers le monde. Ces bases de données lui permettent de suivre la situation des personnes qui ont besoin d'aide pour rétablir le contact avec leur famille ou qui ont besoin de protection. Le CICR considère la confidentialité comme un élément crucial et prend des précautions lorsqu'il communique ou rend publiques des informations.

Le CICR a 90 bases de données actives. Les plus grandes sont les suivantes : Israël et les territoires occupés et territoires autonomes (données sur 206 000 personnes), Rwanda (187 000), ex-Yougoslavie (167 000), guerre du Golfe 2003 (81 000), Éthiopie (68 000), Érythrée (61 000), Sri Lanka (52 000), Colombie (51 000), Afghanistan (44 000), Angola (31 000), Pérou (30 000) et République démocratique du Congo (27 000).

### Faits et chiffres – 2006

- 634 000 messages Croix-Rouge ont été échangés.
- 1 555 enfants séparés de leur famille ont été enregistrés.
- 1 081 enfants ont été réunis avec leur famille.
- 11 569 personnes faisant l'objet de demandes de recherches ont été localisées.
- À la fin de l'année, des efforts étaient encore déployés pour localiser 69 049 personnes.

Source : CICR, Rapport d'activité 2006.



# Formulaire de demande de recherches

**TRACING REQUEST / DEMANDE DE RECHERCHE**



**1. PERSON TO BE TRACED / PERSONNE RECHERCHEE** ICRC No \_\_\_\_\_

Full name (as expressed locally) \_\_\_\_\_ Sex/ Sexe M / F  
Nom complet (selon usage local)

Alias \_\_\_\_\_

Father's full name \_\_\_\_\_  
Nom complet du père

Mother's full name \_\_\_\_\_  
Nom complet de la mère

Nationality \_\_\_\_\_ Ethnic origin  
Nationalité \_\_\_\_\_ Ethnie

Date of birth (or age) \_\_\_\_\_ Place of birth  
Date de naissance (ou âge) \_\_\_\_\_ Lieu de naissance

Last known address / Dernière adresse connue: \_\_\_\_\_

Tel \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_ E-mail \_\_\_\_\_

**2. PERSONS ACCOMPANYING THE PERSON TO BE TRACED / PERSONNES ACCOMPAGNANT LE RECHERCHE**

Date of birth \_\_\_\_\_ Sex \_\_\_\_\_  
Date de naissance \_\_\_\_\_ Sexe \_\_\_\_\_

Relationship with the person to be traced \_\_\_\_\_  
Lien de parenté avec la personne recherchée

**3. DETAILS OF ENQUIRY / EXPOSE DE LA DEMANDE**

Date and kind of last news / Date et nature des dernières nouvelles \_\_\_\_\_

Exact circumstances that led to the loss of contact / Circonstances exactes ayant entraîné la rupture de contact \_\_\_\_\_

INTERNATIONAL COMMITTEE OF THE RED CROSS, Avenue de la Paix 19, CH-1202 GENEVE  
TCE6-FR/05.03/CTA

**Additional information that might help in enquiries**

**Autres informations qui pourraient aider les recherches**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Name and address of persons able to supply information**  
**Noms et adresses de personnes susceptibles de fournir des informations**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**4. ENQUIRER / DEMANDEUR**

Full name (as expressed locally) \_\_\_\_\_ Sex/ Sexe M / F  
Nom complet (selon usage local)

Alias \_\_\_\_\_

Father's full name \_\_\_\_\_  
Nom complet du père

Mother's full name \_\_\_\_\_  
Nom complet de la mère:

Nationality \_\_\_\_\_ Ethnic origin  
Nationalité \_\_\_\_\_ Ethnie

Date of birth (or age) \_\_\_\_\_ Place of birth  
Date de naissance (ou âge) \_\_\_\_\_ Lieu de naissance

Full postal address / Adresse postale détaillée: \_\_\_\_\_

Tel \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_ E-mail \_\_\_\_\_

**The person to be traced is my / La personne recherchée est mon/ma**

I agree that my name and the name(s) of the relative(s) sought for be used in public ICRC tracing efforts (Web, Radio, etc.) : Yes No  
Je soussigné, accepte que ma demande soit transmise aux autorités compétentes avec/ sans mon nom: Oui Non

Place and date of enquiry \_\_\_\_\_  
Lieu et date de la demande

Enquirer's signature \_\_\_\_\_  
Signature du demandeur

Request taken by (Name) : \_\_\_\_\_ Office/Delegation/NS : \_\_\_\_\_

## Transcription de vidéo

# Personnes portées disparues : le droit de savoir

### Voix 1 – Femme

Voilà six ans que j'ai perdu toute trace de mes fils et de mon mari. Nous recherchons encore des milliers d'hommes qui ont disparu. Nous méritons le droit d'ensevelir nos morts dignement. Il est important, non seulement pour moi mais pour toutes les autres mères, qu'il y ait un mémorial. Aussi longtemps que je pourrai, je me battrais pour savoir la vérité, savoir où sont mon mari et mes enfants. Je vis de leur souvenir. J'ai leurs voix dans la tête.

### Voix 2 – Homme

La police est entrée dans le village et est venue chez nous. Ils nous ont séparés des hommes qui ont été emmenés à l'étage dans la maison. Les femmes, les enfants et les vieux ont reçu l'ordre de partir. Vous voyez les fenêtres; de là, ils nous faisaient des signes de la main. Quand nous sommes revenus, nous avons vu notre maison horriblement vide sans nos fils. Jour après jour, nous sommes dans l'incertitude, à attendre. Il vaudrait mieux savoir, une fois pour toutes, qu'ils sont en prison ou morts. Je ne sais rien.

### Voix 3 – Femme

Mon mari a disparu il y a deux ans. Quand il a disparu, j'ai complètement perdu mon identité. Nous avions des projets d'avenir, et en un instant tout a été détruit. Je pensais: mon mari est peut-être vivant, ou peut-être mort. Mais je voulais savoir la vérité. Dès que j'ai vu les affaires, j'ai tout reconnu: le pantalon, la chemise, les sous-vêtements, tout était là. Dans un sens, c'est bien que j'aie retrouvé mon mari. C'est presque comme un bonheur. Le plus dur aurait été de ne jamais le retrouver.

### Voix 4 – Homme

Mon frère et ses deux amis patrouillaient sur la frontière. Soudain, on les a kidnappés. Ils sont gardés en otage depuis sept mois, et nous ne savons pas ce qui se passe. Mon frère était une partie de nous, et quand il manque une partie de vous, c'est comme si la famille allait se briser. C'est la première fois que j'ai vu mon père pleurer. Si un soldat est tué, on sait qu'il est tué. S'il est blessé, on sait. Mais un kidnapping, on ne sait rien. Nous avons besoin d'être réunis et nous faisons tout notre possible pour le ramener.

### Voix 5 – Femme

Des hommes armés sont venus vers nous. Ils ont embarqué mes fils dans un camion. Ils ont fait leur tournée, en ont pris trois ou quatre ici, cinq ou six là. Ils sont partis avec deux camions pleins. Mes enfants ne sont jamais revenus. Je ne les ai plus revus. Cela fait des années. Le plus dur est de ne pas savoir. Si je savais ce qu'ils sont devenus, je pourrais le supporter. C'est de ne pas savoir, qui est dur. Il ne me reste rien. S'ils sont morts, donnez-moi leurs corps. S'ils sont vivants, rendez-les-moi. S'ils sont en prison, même à vie, laissez-moi leur rendre visite. Depuis ce jour, je n'ai plus de joie. Ma vie est fichue.

### Narrateur

Pour certains, le silence est fini. Pour beaucoup d'autres, l'angoisse continue. Les familles ont le droit de savoir.

**Source:** The Missing: the right to know, CICR, 2003.

# Exploration 5E: Les fondements éthiques de l'action humanitaire

# 5E

L'exploration 5E présente aux élèves certains des principes qui guident l'action humanitaire en général et celle du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) en particulier. Ils apprennent comment les principes d'impartialité, de neutralité et d'indépendance sont appliqués dans la pratique. Pour ce faire, ils analysent

des dilemmes – présentés sous la forme d'études de cas – auxquels des travailleurs humanitaires ont réellement dû faire face dans leur travail.

(Ces cas peuvent être étudiés tous en même temps ou séparément, dans le cadre des explorations de ce module auxquelles ils pourraient s'appliquer.)

## OBJECTIFS

- **Comprendre que les principes d'humanité et d'impartialité guident toute l'action humanitaire.**
- **Avoir conscience que l'action du CICR est aussi caractérisée par deux autres principes : neutralité et indépendance.**
- **Comprendre certains des dilemmes que les travailleurs humanitaires peuvent rencontrer dans leur travail.**



## RESSOURCES POUR

### L'ÉLÈVE

5E.1 Les principes opérationnels de l'action humanitaire

5E.2 Dilemmes éthiques dans l'action humanitaire

## PRÉPARATION

Préparez-vous à afficher les trois principes clés à un endroit où toute la classe pourra les voir, pour s'y référer pendant l'étape 1. Choisissez des dilemmes dans « Dilemmes éthiques dans l'action humanitaire » pour l'étape 3.

Dans le *Guide méthodologique*, revoyez les méthodes d'enseignement 1 (La discussion), 3 (Les questions en suspens), 4 (Utiliser les dilemmes), 7 (Écriture et réflexion) et 10 (La recherche de récits et d'informations), ainsi que l'atelier 9 (Faire appel à l'expérience vécue : impartialité, neutralité et indépendance).

Si possible, visionner la section pertinente de la vidéo « enseignant » (*Faire appel à l'expérience vécue pour comprendre des notions théoriques*).

## DURÉE

Une séance de 45 minutes.

## L'exploration

### 1. LE CONCEPT DES PRINCIPES OPÉRATIONNELS (10 minutes)

Discutez de l'idée suivante : les gens adoptent des principes pour guider leur travail.

#### Questions possibles :

- > Connaissez-vous des codes de conduite spécifiques qui réglementent le comportement des gens dans leur profession ?  
*[Par exemple : le serment d'Hippocrate, qui énumère les règles et les devoirs du médecin ; le code de déontologie des journalistes, qui leur interdit de dévoiler l'identité de leurs sources d'information si cela risque de mettre celles-ci en danger ou de porter atteinte à leur vie privée ; la règle du secret professionnel qui protège la confidentialité des communications entre le client et son avocat.]*
- > Selon vous, quels principes devraient guider les travailleurs humanitaires dans leur action en faveur des victimes des conflits armés ?

Dites aux élèves que toutes les organisations humanitaires ont des codes de conduite. Expliquez-leur que le but global de l'action humanitaire est de prévenir et d'alléger les souffrances et de protéger la vie et la dignité (humanité). Pour y parvenir, les organisations humanitaires apportent de l'aide sans aucune discrimination de quelque ordre que ce soit (impartialité). En outre, le code de conduite du CICR lui impose spécifiquement de ne pas prendre parti (neutralité) et de rester détaché de tout intérêt politique et militaire (indépendance).

Affichez les principes d'impartialité, de neutralité et d'indépendance (encadré ci-dessous) à un endroit visible de tous les élèves, et expliquez comment le CICR interprète ces principes.

Expliquez aux élèves que ces principes ne sont pas en eux-mêmes le but de l'action humanitaire, mais des moyens essentiels pour accomplir les tâches humanitaires.

#### **Impartialité** (pas de discrimination, priorités fondées sur les besoins)

Le CICR ne fait aucune distinction entre les personnes en fonction de leur nationalité, de leur race, de leur sexe, de leur religion, de leur condition sociale ou de leur appartenance politique. Son action n'est guidée que par les besoins des individus, et il donne la priorité aux cas les plus urgents.

#### **Neutralité** (ne pas prendre parti)

Afin de garder la confiance de tous, le CICR s'abstient de prendre parti dans un conflit armé ou toute autre situation de violence, ou dans des controverses d'ordre politique, racial, religieux ou idéologique.

#### **Indépendance** (résister aux pressions)

Le CICR résiste à toute pression de l'extérieur – qu'elle soit exercée par des donateurs, des organismes internationaux, des gouvernements ou des groupes armés – qui nuirait à sa capacité de répondre efficacement aux besoins humanitaires, conformément à ses principes.

## L'exploration

### 2. APPLIQUER LES PRINCIPES OPÉRATIONNELS DANS L'ACTION HUMANITAIRE

(15 minutes)

Demandez aux élèves de travailler par deux pour appliquer les principes d'impartialité, de neutralité et d'indépendance aux situations présentées dans « Les principes opérationnels de l'action humanitaire ».

RESSOURCES POUR  
5E.1 L'ÉLÈVE

Rassemblez la classe pour discuter de ses idées sur chacune des situations.

#### Questions possibles :

- > Quel principe doit orienter la façon dont un(e) délégué(e) du CICR devrait agir dans la situation en question ?
- > Pour un(e) délégué(e) du CICR, quelle devrait être la considération primordiale dans ces situations ?

Vous pouvez utiliser la déclaration suivante pour aider les élèves à se rendre compte que, souvent, il faut faire appel à plus d'un de ces principes.

*Les principes du CICR - neutralité (ne pas prendre parti), impartialité (aider toutes les victimes en fonction de leurs besoins) et indépendance (aucune subordination au pouvoir politique) - exigent que le CICR résiste à toute tentative de la part d'une des parties de s'assurer ses services ou d'en priver la partie adverse. Cette résistance doit être non violente et non partisane. (...) Il en découle que les délégués du CICR doivent rester patients, discrets, non violents (...) et s'accommoder des dilemmes inhérents à leur action.*

– Nicholas Berry, War and the Red Cross

### 3. LES DILEMMES ÉTHIQUES DANS L'ACTION HUMANITAIRE (15 minutes)

Il arrive que l'action humanitaire soit critiquée et sa valeur remise en question. Souvent, les critiques évoquent les dilemmes éthiques que les travailleurs humanitaires rencontrent dans leur action.

#### NOTE

Si nécessaire, expliquez qu'un « dilemme éthique » est une situation dans laquelle la réalisation d'un but louable est en contradiction avec un autre but tout aussi valable, ou peut avoir des effets néfastes aussi bien que bénéfiques.

Demandez aux élèves de trouver les dilemmes éthiques que posent les situations décrites dans « Dilemmes éthiques dans l'action humanitaire », et discutez de la question de savoir s'il faudrait ou non poursuivre l'action humanitaire. Demandez aux élèves de donner les raisons de leurs réponses et de développer leurs arguments.

RESSOURCES POUR  
5E.2 L'ÉLÈVE

## L'exploration

### 4. CONCLUSION (5 minutes)

Discutez de la façon dont les élèves ont tenu compte de chacun de ces principes lorsqu'ils ont pris leurs décisions.

#### Question possible :

- > Pourquoi les principes d'impartialité, de neutralité et d'indépendance sont-ils utiles dans l'action humanitaire ?

*[En étant impartiaux, les travailleurs humanitaires montrent qu'ils se soucient du bien-être des autres, quels qu'ils soient ; ils gagnent ainsi la confiance de toutes les parties. En restant neutres, ils peuvent se déplacer à travers les zones de guerre pour aider les victimes de tous les bords dans un conflit armé. En étant indépendants, ils peuvent répondre efficacement aux besoins humanitaires sans être influencés par d'autres considérations.]*

#### ! IDÉES ESSENTIELLES

- Toutes les organisations humanitaires ont des codes de conduite qui comprennent des principes opérationnels importants.
- En raison de la nature de ses activités, le CICR accorde une importance particulière aux principes d'impartialité, de neutralité et d'indépendance.
- Les travailleurs humanitaires se trouvent face à divers dilemmes éthiques auxquels il n'est pas toujours possible de trouver une solution satisfaisante. Ne rien faire est aussi une décision et a des conséquences.

#### NOTE

Les élèves peuvent trouver que certaines situations sont sans issue (c'est-à-dire ne peuvent pas être résolues de façon satisfaisante quoi qu'on décide). Soulignez que même dans des situations de ce type, les travailleurs humanitaires ne peuvent pas éviter de faire un choix. Ne rien faire est un choix en soi, tout autant qu'agir de telle ou telle façon.

## Pour aller plus loin : activités complémentaires

### L'IMPARTIALITÉ, LA NEUTRALITÉ ET L'INDÉPENDANCE AUTOUR DE VOUS

Réfléchissez à la façon dont les principes d'impartialité, de neutralité et d'indépendance sont appliqués dans des situations de la vie courante.

Écrivez une rédaction où vous analyserez pourquoi nous sommes en colère quand nous pensons qu'une personne investie d'une autorité (par exemple juge, agent de police, enseignant ou entraîneur) n'est pas impartiale dans sa manière de traiter les gens.

OU

Cherchez, dans l'histoire, la religion ou la littérature, un épisode dans lequel le fait d'être neutre (ou de ne pas l'être) a eu de l'importance.

OU

Présentez à la classe une situation dans laquelle vous estimez que quelqu'un a eu un comportement indépendant (ou le contraire).

### À VOUS D'AFFRONTER LES DILEMMES

Imaginez que vous êtes un travailleur/une travailleuse humanitaire placé(e) dans l'une des situations décrites dans les explorations du module 5 (ou dans une situation analogue).

Organisez un jeu de rôles, en petits groupes, autour de l'une des situations suivantes :

- une discussion (avec désaccord) sur la question de savoir comment réagir face au problème ;
- une interview avec des journalistes qui critiquent vos décisions ;
- une situation où vous répondez aux doléances de victimes ou de collègues.

*Dans une classe, des élèves ont imaginé et mis en scène la situation suivante : à l'entrée d'un camp de réfugiés, un travailleur humanitaire a affaire à une famille qui voudrait entrer mais qui a peur des ennemis ayant eux aussi trouvé refuge dans le camp. Le père insiste pour pouvoir garder son fusil, afin de protéger sa femme malade et leur bébé. De plus, les membres de cette famille sont terrifiés à l'idée d'être séparés.*

*Après avoir joué la scène, la classe a discuté des principes que le travailleur humanitaire devait prendre en considération et de la question de savoir si, dans cette situation, il y avait conflit entre divers principes.*

# Les principes opérationnels de l'action humanitaire



S. Farell/CICR

## Une famine régionale

La sécheresse et un long conflit armé ont précipité une région dans la famine. Une organisation humanitaire met en place un projet de soins vétérinaires pour aider la population nomade de la région, qui dépend de ses troupeaux pour survivre. Les membres des divers clans interpellent souvent les travailleurs humanitaires en ces termes:

« Vous ne pouvez pas aller aider cet autre clan, ce sont nos ennemis. Comment pouvez-vous nous aider si vous les aidez aussi? »



A. Gutman/CICR

## Un combattant blessé

Un combattant rebelle très grièvement blessé vient d'être amené à l'hôpital, où il reçoit des soins. Deux soldats gouvernementaux, moins gravement blessés, arrivent à leur tour à l'hôpital. Comme la petite équipe médicale continue à s'occuper du rebelle, les soldats s'en prennent à elle en disant:

« Si vous soignez ce blessé et que vous nous faites attendre, c'est que vous êtes de son côté. Vous ne savez pas ce qu'il nous a fait? Et nous qui pensions que vous étiez censés être neutres...»

# Les principes opérationnels de l'action humanitaire

**Question : dans chacune de ces situations, quelle réponse donneriez-vous si vous étiez un travailleur/une travailleuse humanitaire ?**

Expliquez sur quel principe se fonde chacune de vos réponses.



B. Heger/CICR

## Financement par des entreprises

Une organisation humanitaire locale cherche des fonds pour aider des milliers de personnes déplacées dans le nord d'un pays ravagé par la guerre. Un homme d'affaires international bien connu prend contact avec elle. Il lui annonce que sa société est prête à payer des secours pour la population d'une ville du sud – où il possède une usine –,

afin de réduire les tensions qui empêchent un grand nombre d'ouvriers de se rendre à leur travail. L'organisation humanitaire décline cette offre. L'homme d'affaires demande: « Pourquoi ne voulez-vous pas prendre cet argent pour aider ces gens ? ».

# Dilemmes éthiques dans l'action humanitaire

## L'action humanitaire est-elle en train de prolonger la guerre ?

Des organisations humanitaires sont venues secourir les civils qui se trouvaient dans une situation désespérée dans une région ravagée par la guerre. Comme elles ont apporté une aide extérieure, les groupes qui mènent le combat ont pu ne tenir aucun compte des besoins de leur propre population civile. L'aide extérieure leur a permis d'utiliser toutes les ressources du pays pour approvisionner leurs soldats, ce qui a contribué à prolonger la guerre.

## L'action humanitaire ne fournit-elle pas un prétexte aux autres pays pour ne pas intervenir ?

Un pays est en guerre, et le nombre de victimes parmi la population civile est énorme. Des voix s'élèvent dans d'autres pays pour s'alarmer du sort des victimes, mais aucun État étranger n'est disposé à intervenir, que ce soit pour mettre fin à la guerre ou pour faire pression sur les parties afin qu'elles épargnent la population civile. Un humanitaire déplore cette situation : « À quoi bon s'efforcer d'apporter une assistance humanitaire alors que nous savons parfaitement que cette aide ne sera qu'une goutte d'eau dans la mer, et que sans pressions politiques ou intervention militaire de l'étranger, nous autres humanitaires servons uniquement à donner bonne conscience au reste du monde ? »

## L'action humanitaire n'est-elle pas en train de cautionner le déplacement forcé de civils ?

Pour renforcer le contrôle d'un village dans une zone d'affrontements où les combattants rebelles avaient l'habitude de trouver abri, le gouvernement a forcé la population civile locale à se réinstaller dans un camp à 30 kilomètres de là. Il a demandé à des organisations humanitaires de fournir des vivres et une assistance médicale à ce camp. Or, accepter de le faire donnerait à penser que les organisations humanitaires ont approuvé le déplacement forcé des civils.

## Questions :

- > Quel dilemme éthique pose chacune de ces situations ?
- > Dans chacune de ces situations, pensez-vous que l'action humanitaire devrait continuer ?

## OBJECTIF

- Prendre conscience de l'action humanitaire déployée à travers le monde.

### 1. Qu'est-ce qui se passe dans ce domaine ?

Cherchez dans les médias des informations sur les organisations internationales humanitaires. Visitez leurs sites Internet, ou contactez-les, pour en apprendre davantage sur leurs activités. Faites une liste des organisations sur lesquelles vous faites une recherche, en donnant un aperçu de leurs principales activités.

### 2. À quels dilemmes est confronté le personnel humanitaire ?

Trouvez, dans les médias ou dans votre recherche, un dilemme qui se pose dans l'action humanitaire. Analysez-le.

- > Options : quels choix d'action sont possibles ?
- > Conséquences : quelles sont les conséquences possibles de chaque option (conséquences voulues/imprévues, positives/négatives, à court et à long terme) ?
- > Perspectives : comment différentes personnes considèrent-elles la situation et les options possibles ?
- > Décision : que recommanderiez-vous que fasse le personnel humanitaire ?

# Évaluation

## MÉTHODES D'ÉVALUATION

### ÉVALUATION PERMANENTE

Le programme *Explorons le droit humanitaire* (EDH) fournit tous les jours aux enseignants des occasions de se rendre compte de ce que leurs élèves apprennent et des idées fausses qu'ils peuvent avoir. Les méthodes de pédagogie active telles que les discussions en classe, le travail en petits groupes, le remue-méninges et le jeu de rôles offrent toutes des occasions d'évaluation.

Prenez cinq minutes à la fin du cours pour demander aux élèves de répondre par écrit, en une ou deux phrases, à chacune des deux questions suivantes :

- > Qu'avez-vous appris aujourd'hui ?
- > Quelles questions auriez-vous encore à poser ?

Lisez les réponses et utilisez-les pour aller de l'avant en vous fondant sur les connaissances de vos élèves, ainsi que pour éclaircir/rectifier toute idée fautive à la leçon suivante.

### PORTEFEUILLE DE TRAVAUX DES ÉLÈVES

Dans chaque module, il est demandé aux élèves de réaliser des activités telles qu'interviewer des gens, illustrer des notions au moyen de poèmes, de pièces de théâtre ou de dessins, et rédiger des travaux de recherche sur tel ou tel sujet.

Constituez pour chaque élève un classeur ou un portefeuille contenant les travaux écrits, dessins, interviews et coupures de journaux qu'il ou elle a effectués/présentés en classe. Revoyez régulièrement son travail avec chaque élève afin de faire le point sur ses progrès dans la compréhension du droit international humanitaire.

Affichez des échantillons des travaux de vos élèves à un endroit visible de tous.

### QUESTIONS POSÉES À LA FIN DU MODULE

Une fois le module 5 terminé, il serait utile de consacrer le dernier cours à une évaluation écrite de ce que les élèves ont appris. Vous pourriez, pour cela, leur poser une question à laquelle ils devraient répondre par une rédaction (20 à 30 minutes), et deux ou trois questions appelant une réponse brève (10 minutes chacune).

#### Suggestions de sujets pour la rédaction :

- > Citez quelques-uns des dilemmes d'ordre éthique auxquels est confronté le personnel humanitaire. Donnez des exemples.
- > Expliquez le sens des concepts d'impartialité, de neutralité et d'indépendance, et donnez un exemple pour chacun.

#### Suggestions de questions appelant une réponse brève :

- > Que représente concrètement l'effort visant à retrouver la trace de personnes portées disparues ?
- > Décrivez cinq façons dont la guerre bouleverse les bases d'existence normales.
- > Citez trois facteurs que le personnel humanitaire doit prendre en considération lorsqu'il planifie un camp pour personnes déplacées.

## Évaluation

---

Vous pourriez demander aux élèves de discuter en petits groupes pour formuler d'autres questions, puis d'en choisir une comme sujet de la rédaction que devra faire toute la classe. Vous pouvez également demander à chaque élève de proposer une question et d'y répondre. (Il ou elle sera alors évalué(e) aussi bien sur la qualité de la question que sur la réponse.) Troisième possibilité : vous pourriez choisir une citation dans un article de journal, un des encadrés figurant dans la marge du présent matériel pédagogique ou une autre source, et demander aux élèves d'en dégager l'idée principale et d'indiquer s'ils sont d'accord ou non.

---

### CRITÈRES D'ÉVALUATION

Une bonne réponse est une réponse dans laquelle l'élève

- utilise des concepts, tels que témoin, combattant, dilemme ou enchaînements de conséquences, ainsi que d'autres termes figurant dans le matériel EDH ;
- donne des exemples concrets pour étayer ses idées ;
- utilise des exemples provenant de diverses sources, telles que médias, entretiens/ interviews, discussions en classe et lectures faites en dehors du milieu scolaire.

Les techniques ci-dessus ne sont que des suggestions qui peuvent vous aider à évaluer le travail que font vos élèves dans le programme EDH. N'hésitez pas à les adapter à vos besoins.

## Documentation sur le Web

---

### RÉPONDRE AUX BESOINS

- Aide aux personnes touchées par la guerre, Comité international de la Croix-Rouge (<http://www.icrc.org/Web/fre/sitefre0.nsf/htmlall/assistance?OpenDocument>)
- Protéger les civils en temps de guerre, Comité international de la Croix-Rouge ([http://www.icrc.org/Web/fre/sitefre0.nsf/htmlall/civilian\\_population?OpenDocument](http://www.icrc.org/Web/fre/sitefre0.nsf/htmlall/civilian_population?OpenDocument))
- Protéger les réfugiés, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (<http://www.unhcr.fr/cgi-bin/texis/vtx/protect>)
- Réfugiés, personnes déplacées, demandeurs d'asile et migrants, Amnesty International (<http://www.amnesty.org/fr/refugees-and-migrants>)
- Réfugiés, Human Rights Watch ([http://www.hrw.org/doc/?t=french\\_refugees](http://www.hrw.org/doc/?t=french_refugees))
- Représentant du Secrétaire général sur les personnes déplacées dans leur propre pays, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (<http://www2.ohchr.org/french/issues/idp/index.htm>)
- Renforcer la protection et le respect des prisonniers et des détenues, Comité international de la Croix-Rouge (<http://www.icrc.org/Web/fre/sitefre0.nsf/html/detention!Open>)
- Rétablir le contact entre les membres de familles séparées par les conflits armés et les catastrophes naturelles, Comité international de la Croix-Rouge ([http://www.icrc.org/web/fre/sitefre0.nsf/html/family\\_links!Open](http://www.icrc.org/web/fre/sitefre0.nsf/html/family_links!Open))
- Le future de l'action humanitaire indépendante, Comité international de la Croix-Rouge ([http://www.icrc.org/Web/fre/sitefre0.nsf/htmlall/section\\_debate\\_on\\_humanitarian\\_action?OpenDocument](http://www.icrc.org/Web/fre/sitefre0.nsf/htmlall/section_debate_on_humanitarian_action?OpenDocument))

### ORGANISATIONS HUMANITAIRES AGISSANT DANS CE DOMAINE

#### Nations Unies:

- Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (<http://www.unhcr.fr/cgi-bin/texis/vtx/home>)
- Programme alimentaire mondial des Nations Unies (<http://www.wfp.org/french/>)
- Programme des Nations unies pour le développement (<http://www.undp.org/french/>)
- Fonds des Nations Unies pour l'enfance (<http://www.unicef.org/french/>)
- Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (<http://www.un.org/french/ha/ocha.shtml>)
- Organisation mondiale pour les migrations (<http://www.iom.int/jahia/Jahia/lang/fr/pid/1>)

## Documentation sur le Web

---

### Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge :

- Comité international de la Croix-Rouge  
(<http://www.icrc.org/fre>)
- Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge  
(<http://www.ifrc.org/fr/index.asp>)
- Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge  
(<http://www.redcross.int/fr/default.asp>)

### Organisations internationales non gouvernementales :

- Terre des hommes  
(<http://www.terredeshommes.org/index.php?lang=fr&page=main>)
- Conseil canadien pour les réfugiés  
(<http://www.ccrweb.ca/fra/accueil/accueil.htm>)
- Médecins Sans Frontières  
(<http://www.msf.ch/>)
- Handicap International  
(<http://www.handicap-international.ch/>)
- Médecins du monde  
(<http://www.medecinsdumonde.org/>)
- Oxfam International  
(<http://www.oxfam.org/fr/>)
- Save the Children  
([http://www.savethechildren.net/alliance\\_fr/index.html](http://www.savethechildren.net/alliance_fr/index.html))
- World Vision  
(<http://www.worldvision.ch/page/index.php?id=9&L=1>)
- Amnesty International  
(<http://www.amnesty.org/fr>)
- Human Rights Watch  
(<http://www.hrw.org/french/>)
- Conseil international pour l'étude des droits humains  
(<http://www.ichrp.org/fr>)
- Fédération Internationale des ligues des Droits de l'Homme  
([http://www.fidh.org/\\_nouveautes.php3](http://www.fidh.org/_nouveautes.php3))







CICR